

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES :
LE PRÉSIDENT TEBBOUNE ORDONNE LA MISE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE DE MODERNISATION DES PORTS

P.16

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 24 FÉVRIER 2025 // N°1018 // PRIX 20 DA

REVALORISATION DES PENSIONS DES
MOUDJAHIDINE ET DES AYANTS DROIT



LE MINISTÈRE
DONNE
PLUS DE
DÉTAILS

P.6

24 FÉVRIER 1971

UNE DATE, UNE ÉTAPE CLÉ DANS LA VOIE DE L'ÉMANCIPATION ÉCONOMIQUE



LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES ALGÉRIENS EN 1971 À LA SUITE D'UNE LONGUE ET COMPLIQUÉE PHASE DE NÉGOCIATIONS AVEC LA FRANCE ENTAMÉE DÈS 1962 SOUS FORME DE DEUX GRANDS ACCORDS POLITIQUES ENTRE PARIS ET ALGER. UNE GUERRE DES OMBRES A BIEN EU LIEU POUR LIBÉRER L'ALGÉRIE DE L'EMPRISE DES CONGLOMÉRATS FRANÇAIS DU PÉTROLE ET DES RESSOURCES MINIÈRES NATIONALES. LE PRÉSIDENT HOUARI BOUMEDIENE ANNONÇAIT LA NATIONALISATION DES HYDROCARBURES LE 24 FÉVRIER 1971 APRÈS UNE SÉRIE DE DURES ET ÂPRES NÉGOCIATIONS.

Lire en pages 2 et 3

CONTRE LA CHERTÉ DE LA VIE ET LES RESTRICTIONS DES LIBERTÉS SYNDICALES

CASABLANCA EN ÉBULLITION

P.16

LE PARLEMENT ARABE LE DIT
DANS DES TERMES TRÈS CLAIRS

« NON AU
DÉRACINEMENT DU
PEUPLE PALESTINIEN »

P.4



LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA :

« LA DIPLOMATIE MILITAIRE A CONNU
UN DYNAMISME RAPIDE »

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA, MINISTRE DÉLÉGUÉ AUPRÈS DU MINISTRE DE LA DÉFENSE NATIONALE, CHEF D'ÉTAT-MAJOR DE L'ANP, SALUE LA DYNAMIQUE DE NOTRE DIPLOMATIE, SOULIGNANT QU'ELLE A RÉUSSI À RENFORCER LA PRÉSENCE DE L'ALGÉRIE SUR LES SCÈNES INTERNATIONALE ET CONTINENTALE. IL A EN OUTRE AFFIRMÉ QUE LA DIPLOMATIE MILITAIRE A ÉGALEMENT CONNU UNE DYNAMIQUE SOUTENUE, ILLUSTRÉE PAR L'ACCUEIL DE NOMBREUSES DÉLÉGATIONS MILITAIRES ÉTRANGÈRES DE HAUT NIVEAU ET PAR DES VISITES EFFECTUÉES DANS PLUSIEURS PAYS.

Lire en page 16

TEWFIK HASNI, EXPERT EN TRANSITION ÉNERGÉTIQUE À L'EXPRESS :

«L'Algérie est consciente qu'elle doit augmenter ses ressources gazières»

Le 24 février 1971, date de l'annonce de la nationalisation des hydrocarbures qui consacra la souveraineté nationale sur les ressources naturelles, est un jour mémorable pour le secteur pétrolier algérien. Un fait marquant de l'histoire de l'Algérie indépendante, déterminée à prendre son destin en main, d'autant plus qu'il s'agit d'un secteur stratégique et de souveraineté nationale. La nationalisation des hydrocarbures a permis à l'Algérie de s'imposer sur la

scène régionale et internationale, et de favoriser l'émergence d'une industrie pétrolière et gazière prometteuse pour le devenir du secteur et pour l'économie de la nation et sa sécurité énergétique. Cinquante-quatre ans après, l'expert en transition énergétique Tewfik Hasni évoque dans cet entretien, les principaux défis qui restent à relever dans ce secteur névralgique, entre autres le développement des énergies renouvelables.

Entretien réalisé par Inès B.

L'EXPRESS : 24 FÉVRIER 1971/24 FÉVRIER 2025, CINQUANTE-QUATRE ANS APRÈS LA DÉCISION HISTORIQUE MARQUANT LE PROCESSUS DE NATIONALISATION DES HYDROCARBURES, OÙ EN EST LE SECTEUR ?

TEWFIK HASNI : Il est difficile aujourd'hui de faire une quelconque appréciation du futur des énergies fossiles. La volatilité des prix, l'inquiétante gestion par le principal producteur : les USA, les freins à la transition énergétique, tout ceci ne peut qu'affecter notre secteur. On se pose la question sur la valorisation des hydrocarbures. Ni la pétrochimie ni les engrais n'ont vu de véritable développement. Le secteur reste contre un affrontement avec les énergies renouvelables (ENR) alors que la sécurité énergétique impose en fait un mix énergétique intégrant toutes les filières énergétiques. Le frein aux ENR consistant à appuyer le photovoltaïque uniquement tout en occultant la filière la plus importante, le solaire thermique, qui représente l'équivalent 39 000 milliards de m³/an de gaz naturel, en est l'exemple. Il faut laisser ouvert le choix de la technologie à l'investisseur qui pourra assurer notre sécurité énergétique au coût le plus bas. Il faut savoir que, même si on arrivait à atteindre le max d'ENR dans le mix énergétique de 2050, soit 65 %, le besoin en énergies fossiles, soit 35 %, représenterait une quantité d'hydrocarbures supérieure à la consommation actuelle. Le défi est trop grand pour faire l'impasse sur le solaire thermique.

LE SECTEUR DES HYDROCARBURES A CONNU DES TRANSFORMATIONS JURIDIQUES SUCCESSIVES. QUEL BILAN TIRER DES DIFFÉRENTES RÉFORMES ENGAGÉES JUSQU'ICI ?

Il est difficile de répondre à la place des responsables du secteur. La question serait quels objectifs étaient visés et quels sont les résultats.

QUELS SONT LES PRINCIPAUX DÉFIS À RELEVER, EN PRIORITÉ, PAR NOTRE PAYS DANS LE DOMAINE DE L'ÉNERGIE, PAR RAPPORT AUX MUTATIONS DU MARCHÉ PÉTROLIER MONDIAL ?

Nous avons vu que les besoins internes resteront importants tant que les énergies fossiles seront subventionnées. L'export devrait se réduire compte tenu de cette situation. Les marchés restent moroses, la tendance prévoit des prix de 60 \$/bbl pour le futur proche. Les réserves de pétrole, par ailleurs, restent très importantes et la demande devrait baisser. Tout ceci n'augure rien de bon.

Le défi serait de supprimer la subvention et que Sonatrach réduise ses coûts de production. Elle devrait revenir à son métier et seulement à son métier.

LES EXPORTATIONS DE GAZ NATUREL DE L'ALGÉRIE VERS L'EUROPE SONT DE PLUS EN PLUS CONCURRENCÉES PAR D'AUTRES FOURNISSEURS POTENTIELS. L'ALGÉRIE AURA-T-ELLE LES CAPACITÉS DE MAINTENIR SES ENGAGEMENTS À L'AVENIR ?

L'Algérie est consciente qu'elle doit augmenter ses ressources gazières. D'abord pour ses besoins. L'exportation reste problématique. Les principales réserves gazières mondiales sont la Russie, l'Iran, le Qatar, le Turkménistan et les USA. Le gaz obéit à d'autres facteurs que les fondamentaux conventionnels. La sécurité énergétique et la géopolitique ont modifié la donne. Le président Trump joue d'ailleurs avec cela comme un maestro. Il y a eu le sabotage du North Stream qui a stoppé les livraisons russes. Les USA avec le gaz de schiste qui représentait près de 400 milliards de M³ par an étaient devenus le premier exportateur. Le gaz s'inscrit dans les besoins de marchés régionaux. Le prix est de l'ordre de 2 à 3 \$/MMBTU (Henry HUB) Amérique ; il était tombé à 7 \$/MMBTU (TTF) en Europe et à 10 à 12 \$/MMBTU en Asie. En Europe, après la rupture des livraisons, les Européens ont été obligés d'acheter le gaz US à près de 25 \$/MMBTU. Ce fut la crise économique en premier pour l'Allemagne qui importait tout son gaz de Russie. Les choses ont évolué puisque la Russie est redevenue un gros fournisseur de l'Europe, même si le GNL représente une part plus importante. Toujours est-il que la Russie fournissait près de 170 milliards de m³/an de gaz à l'Europe. Il est évident que le seul marché à notre portée reste l'Europe. Cependant, certains pays européens ont fait barrière à notre gaz. Au nom de la géopolitique, les Européens sont obligés d'acheter le gaz américain. Tirez les conclusions. Le changement climatique est venu perturber toutes les données. La crise économique aidant, les financements des énergies fossiles devront laisser une partie de la place aux autres alternatives. Le solaire est en train de dominer la place. Nous possédons une ressource sans pareil avec le solaire thermique et son équivalent gaz de 39 000 milliards de m³ par an. C'est un don du ciel. De plus, l'usage énergétique étant de 30 % en électricité et de 70 % en chaleur, le photovoltaïque ne produit que de l'électricité et le jour seulement. Les rendements du solaire thermique, principalement de la chaleur, sont en mesure de satisfaire tous nos besoins ainsi que ceux de l'Europe, du Maghreb



Tewfik Hasni

et du Sahel. Les coûts actuels de l'électricité produite par un mix 80 % chaleur (solaire thermique) et 20 % photovoltaïque sont de l'ordre de 7 cts \$/kWh et devraient baisser. C'est inférieur au coût de production de Sonelgaz. Donc, dans cette situation où les énergies fossiles vont souffrir de financement suite à la volatilité des prix et à l'instauration des taxes carbone, Ceci alors que le solaire, avec des charges fixes de 90 %, est en mesure de proposer des prix fixes sur les 25 ans. Cela confirme que le solaire attirera plus facilement les investisseurs et les financements. Sonatrach doit cependant continuer à assurer la sécurité énergétique du pays. Elle devra assurer les 35 % d'énergie fossile pour 2050. Le solaire est en mesure de remplacer la part des hydrocarbures à l'export sans concurrent pour l'électricité verte. Et la chaleur décarbonée pour toutes les industries : cimenteries, aciéries, engrais, verreries, etc. Le solaire thermique produit aujourd'hui du jet fuel. Une usine en Espagne a réussi cela. Demain, ce sera de l'hydrogène, mais à un coût incomparable.

LE GOUVERNEMENT A LANCÉ UN VASTE PROGRAMME DE DÉVELOPPEMENT DES ENR POUR AMORCER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DU PAYS VERS UN MODÈLE DE CONSOMMATION EFFICACE ET RATIONNEL. QUEL EN EST LE CONSTAT AUJOURD'HUI ?

Les freins au développement des ENR sont dus principalement au lobby pétrolier. Les échecs des dernières COP le prouvent. Le programme algérien a subi le même sort. À ce jour, seuls 600 MW en photovoltaïque ont été achevés.

QU'EN EST-IL DE LA COOPÉRATION ÉTRANGÈRE DANS CE DOMAINE ?

Il ne faut pas être naïf, la technologie ne se donne pas, elle s'arrache. Nous sommes un cercle restreint dans le monde dans le domaine du solaire thermique. J'ai à mon actif la réalisation de la centrale solaire thermique de Hassi R'Mel. La seule qui reste performante. Une coopération nécessite deux partenaires d'un même niveau, et méritant la confiance l'un de l'autre. La géopolitique faisant, comment voulez-vous que l'on vous fasse découvrir votre « force » qui les assurera ?

L'ALGÉRIE MANIFESTE SON AMBITION D'EXPORTER DE L'HYDROGÈNE VERT VERS L'EUROPE, DONT LE BESOIN PRÉVU EST DE 10 MILLIONS DE TONNES D'ICI 2030. QUELLE STRATÉGIE ADOPTER POUR ATTEINDRE CET OBJECTIF, À VOTRE AVIS ?

Dans la production d'hydrogène, peut-être en 2030. Le marché n'existe pas. Le cabinet Conseil Ernst & Young a relevé que l'objectif de l'Europe était de produire près de 20 millions de tonnes d'hydrogène à l'horizon 2050, ceci après l'installation de 100 GW de capacité d'électricité verte. Elle a fixé des objectifs de production de 10 millions de tonnes d'hydrogène renouvelable et d'importations équivalentes de 10 millions de tonnes d'ici 2030. Or, en décembre 2024, seule "60 % de l'ambition européenne en matière de capacité de production d'ici 2030 était couverte" par les stratégies nationales des États membres, indique le rapport. Le constat est que l'Europe a raté son objectif. Alors, ils essaient d'installer les électrolyseurs au Maghreb à partir d'installations photovoltaïques réalisées par les pays maghrébins. Lorsqu'on aura un engagement réel d'achat d'hydrogène, alors on se posera la question : pourquoi cet hydrogène va déplacer notre gaz. Ensuite, quelle est la valeur ajoutée ? Nous avons toute la solution pour satisfaire une industrie qui échappera à la taxe carbone. Ainsi, l'Algérie est en mesure de devenir l'atelier de l'Europe. Elle ne peut plus, comme fortement réclamé par les pays africains, continuer à céder ses matières premières sans valeur ajoutée. Ceci d'autant plus que nous disposons de toutes les ressources minières et de l'énergie la plus propre et pour l'éternité, du moins tant que le soleil brillera. Il serait plus utile, au moment où nous négocions l'accord d'association avec l'Europe, d'être proactifs dans ce monde en mutation où chacun essaye de retrouver sa place. La Méditerranée est notre monde. Les Algériens sont des gens de la mer. Ils doivent retrouver leur monde. Il serait souhaitable de reprendre le dialogue dans le cadre des 5+5 élargi à l'Allemagne. Nous aurons créé ainsi tout un marché méditerranéen d'est en ouest débarrassé du sionisme. GAZA serait la future Hong Kong de la Méditerranée.

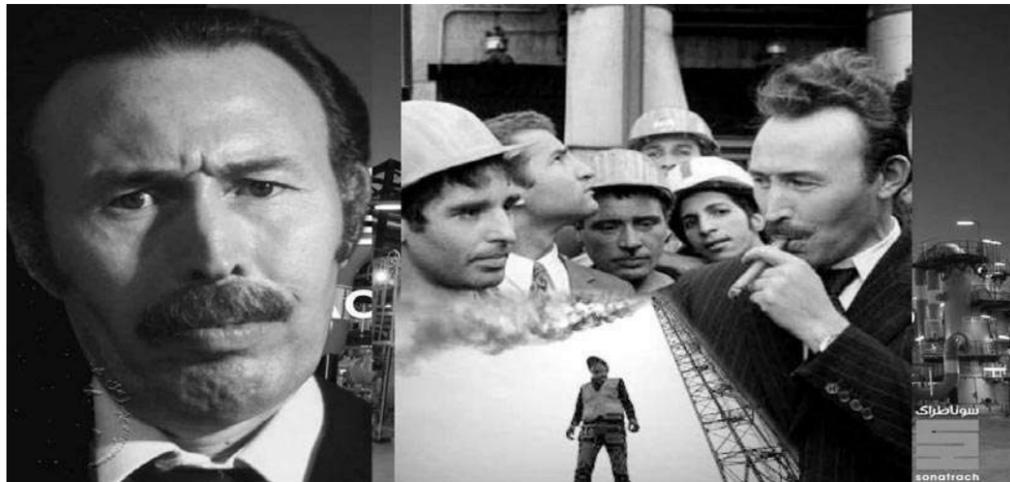
24 FÉVRIER 1971

Une date, une étape clé dans la voie de l'émancipation économique

La nationalisation des hydrocarbures algériens en 1971 à la suite d'une longue et compliquée phase de négociations avec la France entamée dès 1962 sous forme de deux grands accords dont celui de 1965 a bouleversé complètement les rapports politiques entre Paris et Alger.

Merouane Korsou

Une guerre des ombres a bien eu lieu pour libérer l'Algérie de l'emprise des conglomérats français du pétrole et des ressources minières nationales. Le président Houari Boumediene annonçait la nationalisation des hydrocarbures le 24 février 1971 après une série de dures et âpres négociations entamées en 1968. Le journal français Le Monde écrivait alors : "Dans une déclaration télévisée, le colonel Boumediene a annoncé, mardi soir, la nationalisation du marché algérien des produits pétroliers. Le monopole de la distribution en Algérie de ces produits et des autres dérivés des hydrocarbures liquides et gazeux, ainsi que leur stockage et leur transport, sont, à dater du 14 mai, confiés à la Sonatrach (Société pétrolière nationale)." L'annonce a bouleversé la donne sur le marché international, et surtout local, des hydrocarbures, jusqu'alors aux mains de majors étrangères dont Shell, BP ou Total. Le même quotidien, proche de la droite et du gouvernement français d'alors, poursuit : "Dès lors que l'État algérien avait racheté le réseau de British Petroleum Algérie à la fin du mois de janvier 1967, puis nationalisé Esso et Mobil Distribution le 24 août dernier, on s'attendait qu'il étende son contrôle à l'ensemble de la distribution." La jeune agence



algérienne d'information, l'APS, explique alors l'événement : "il était devenu nécessaire que l'Algérie jouisse de toute latitude sur son marché pétrolier, et cesse de dépendre de sociétés étrangères", ce qui, estime encore l'agence officielle, constituait "un cinglant défi et une provocation caractérisée aux options fondamentales algériennes". On imagine qu'à cette époque, la décision du président Boumediene et de son premier ministre Belaïd Abdeslam avait pris tout le monde de court : en effet, c'est à la suite des tergiversations de Paris, qui a suspendu plusieurs fois les négociations sur les hydrocarbures avec Alger, entre 1969 et 1971, qui a persuadé les autorités algériennes, le président Houari Boumediene et Belaïd Abdeslam en premier lieu, qu'il fallait passer à un stade de non-

retour avec l'ancienne puissance occupante et qu'il fallait tenir la canne du bon bout pour bouter, cette fois-ci, définitivement la France hors de tous les territoires d'Algérie, notamment le Sahara. Auparavant, le 4 février 1971, le gouvernement français renâclait et suspendait toute négociation avec Alger, qui avait demandé une révision à la hausse des prix du baril. Le 8 février, Alger demande une reprise "immédiate et sérieuse des négociations", mais sans suite côté français. Le 24 février, Alger passe à l'action et annonce des ordonnances portant nationalisation "totale, des biens, parts, actions, droits et intérêts de toute nature détenus par un certain nombre de sociétés françaises principalement intéressées par l'exploitation et le transport du gaz naturel ainsi que la nationalisation partielle

d'un certain nombre de sociétés françaises d'hydrocarbures. Au mois de mars 1971, débute une seconde série de négociations avec la France, cette fois-ci sur le pétrole. Mais les négociations achoppent du fait de la position négative de la France, et Alger annonce là encore un second train de mesures pour la nationalisation des sociétés pétrolières françaises. Les négociations algériennes étaient menées par un certain Belaïd Abdeslam. Dans son livre "Mémoires d'un ancien patron de la DST", Yves Bonnet, qui chapeautait les services de sécurité français à cette époque, écrit notamment que les négociateurs algériens avaient toujours une avance sur ceux français dans le dossier des discussions algéro-françaises sur le pétrole algérien.

M. K.

SONATRACH FORME DES ALLIANCES AVEC DES LEADERS MONDIAUX DE L'ÉNERGIE

Le partenariat prend tout son sens

Boualem Maalmi

La célébration du 54^e anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures intervient dans un contexte politique et économique particulier, marqué par la consolidation des institutions élues, et un nouveau redéploiement du groupe national Sonatrach vers des partenariats allant dans le sens de son développement à l'international. Cette année, la commémoration de la date anniversaire du retour de la souveraineté nationale sur ses richesses minières et pétrolières intervient après plusieurs accords réalisés par le groupe Sonatrach avec des majors du secteur pétrolier et gazier. Il y a lieu notamment de rappeler les accords de recherche et prospection avec l'Américain Chevron, avec lequel Sonatrach est en passe de développer un solide partenariat autant dans la recherche, la production, l'exploitation que le transport d'hydrocarbures, d'autant que la coopération énergétique entre l'Algérie et les États-Unis a toujours été à la hauteur des relations politiques entre les deux pays. La coopération entre Sonatrach et un des leaders mondiaux dans la recherche pétrolière, l'Américain Chevron, a gagné quelques galons de plus lors de discussions fructueuses la semaine dernière

entre une délégation de la compagnie américaine et les responsables du groupe d'hydrocarbures algérien, menés par le PDG M. Hachichi. Les discussions entre les deux parties ont porté sur le développement des ressources pétrolières et gazières au niveau des bassins d'Ahnet et de Berkine, deux gisements d'hydrocarbures prometteurs. C'est au mois de juin dernier que le groupe Sonatrach avait signé à Alger avec son partenaire américain un mémorandum d'entente pour le développement des ressources en hydrocarbures au niveau de ces deux gisements. Avec Chevron, Sonatrach est également en discussions avancées, à travers un préaccord, pour la recherche et l'exploitation de gisements d'hydrocarbures en offshore, ce que l'Algérie a toujours voulu réaliser pour diversifier ses territoires de production d'hydrocarbures. En fait, la politique de Sonatrach a toujours été calquée sur la diplomatie algérienne, depuis sa naissance en 1965, au plus fort des négociations avec la France pour le retour au sein du giron national des biens algériens spoliés par la colonisation, dont le patrimoine minier. Outre l'anglais BP, Sonatrach a par ailleurs de solides relations de partenariat avec le géant italien ENI : en 2022 et début 2023, Sonatrach avait signé des accords importants avec

le groupe italien, mais également avec des compagnies mondiales, confirmant en même temps son rôle de leader sur le continent africain. Est-ce un hasard si les majors américains du pétrole sont déjà à Alger comme Exxonmobil, Occidental petroleum, Oxy et Chevron, outre le britannique BP ? Cinquante-quatre années après l'historique nationalisation des hydrocarbures par le président Houari Boumediene et la prise en main par Sonatrach de tout le processus de recherche, production, transport et commercialisation des hydrocarbures, le chiffre d'affaires du groupe en 2023 a été de 60 milliards de dollars avec un prix moyen du brut à 65 dollars/baril pour un investissement de 5,5 milliards de dollars, soit le double des 35,4 milliards de dollars réalisés en 2021. Les investissements consentis par le groupe lui ont permis de relever le plateau de la production d'hydrocarbures du pays, qui passe alors de 190 millions de TEP (2022) à une production annuelle de 194 millions de TEP (2023) et contribue à hauteur de 26 % du PIB du pays et de 95 % des recettes en devises étrangères. 54 ans après le 24 février 1971, l'Algérie est leader en Afrique en matière de production pétrolière par ses propres moyens et un partenaire clé à l'international.

B. M.

ÉDITORIAL L'EXPRESS

Un tournant décisif

PAR ABDELKRIM TAZAROUTE

L'Algérie célèbre aujourd'hui le double anniversaire de la nationalisation des hydrocarbures et de la création de l'union algérienne des travailleurs, l'UGTA. Deux événements historiques qui constituent un tournant décisif pour l'Algérie dans le recouvrement effectif de sa souveraineté nationale. Si on restitue dans son contexte la nationalisation de nos ressources énergétiques, ce fut effectivement une décision politique d'une très grande importance et elle a été concrétisée et acquise au prix d'une affirmation pleinement assumée par les hautes autorités politiques du pays, avec à leur tête le président Houari Boumediene. En effet, l'indépendance acquise ne pouvait être vécue pleinement sans la réappropriation des richesses de son sous-sol vainement défendu par la France coloniale, mais c'était sans compter sur la fougue révolutionnaire de l'Algérie indépendante. Que signifie au juste la nationalisation des hydrocarbures, cette manne énergétique restée sous la coupe française 9 ans après l'indépendance. Tout simplement un acquis de la plus haute importance qui a permis à notre pays de se doter de ressources financières en mesure d'opter résolument pour une politique de développement du pays, laissé en friche par la France qui a joué jusqu'au bout pour la politique de la terre brûlée en Algérie, et ce dans tous les secteurs. L'Algérie révolutionnaire a pris le temps de savourer sa victoire et sa liberté recouvrée avant de s'attaquer aux grands chantiers de l'édification du pays à peine sortie de sa longue nuit coloniale. L'industrialisation a débuté avec cette date historique de 1971 qui a surpris à la fois la France et les observateurs avisés de la sphère politique et économique. Ce fut un tournant décisif que la France n'a pu admettre depuis cette réalité, elle qui a eu l'habitude depuis qu'elle a mis la main sur nombre de pays africains et leurs ressources. Pour l'Algérie, tout a ensuite découlé de cette nationalisation en matière de planification et de stratégie politique censée jeter les jalons d'une relance économique. Ce qui a ouvert une longue période des années fastes avec, en tant que locomotives, des entreprises telles que Sonatrach, Sonelgaz et leurs filiales, pour ne citer que ces deux mastodontes de l'économie algérienne. Cela dit, loin de dormir sur ses lauriers, l'Algérie sait qu'elle doit impérativement miser sur la diversification de son économie pour assurer durablement son éveil économique. Cette option s'est avérée payante et on peut aujourd'hui constater qu'elle a été payante au vu des autres secteurs investis dans le secteur économique.

A.T.

DANS UN COMMUNIQUÉ RENDU PUBLIC

La résistance palestinienne condamne le report de la libération des prisonniers

Coup de théâtre lors du 7^e échange de prisonniers. Contrairement à ce qui était convenu, l'entité d'occupation a reporté la libération des 602 prisonniers palestiniens qui devait avoir lieu samedi.

Boualem B.

Devant ce faux pas de l'occupation, le Hamas a publié un communiqué dans lequel il condamne avec la plus grande vigueur la décision de l'occupation de reporter la libération des prisonniers palestiniens, notant que « cette décision révèle une fois de plus les manœuvres de l'occupation et le non-respect de ses engagements ». Le bureau politique du mouvement y dénonce l'excuse de l'occupation selon laquelle la cérémonie de remise des prisonniers israéliens serait humiliante, la qualifiant de fausse affirmation et de prétexte peu convaincant visant à se soustraire aux obligations de l'accord. « Ces cérémonies ne comportent aucune humiliation des prisonniers, mais reflètent plutôt le traitement humain et digne qui leur est réservé », est-il déclaré dans le communiqué qui ajoute que « la véritable humiliation est celle à laquelle nos prisonniers sont soumis au cours du processus de libération, dont la torture, les coups et les insultes jusqu'aux derniers instants ». Le communiqué pré-



cise également « que les prisonniers palestiniens sont libérés menottés et les yeux bandés, et que leurs familles font l'objet de menaces pour ne pas organiser de célébrations pour accueillir leurs fils ». « La décision de Netanyahu reflète une tentative délibérée de perturber l'accord, représente une violation claire de ses termes et montre le manque de fiabilité de l'occupation dans la mise en œuvre de ses engagements », explique le communiqué. Le Hamas a appe-

lé « les médiateurs et la communauté internationale à assumer leurs responsabilités et à faire pression sur l'occupation afin qu'elle applique l'accord et libère les prisonniers sans délai ». De son côté, le Mouvement des Moudjahidines de Palestine a condamné ce report, après que « la résistance s'est engagée à respecter ses obligations dans la première phase de l'accord de cessez-le-feu ». Il souligne que ce report « reflète la politique de tromperie et de forfaiture poursuivie par Netanyahu et son gouvernement dans le dossier des prisonniers pour atteindre leurs objectifs personnels étroits ». Pour s'expliquer sur la question, le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a publié un communiqué dans lequel il annonce le report de la libération des prisonniers palestiniens jusqu'à la prochaine étape de l'échange. Il explique ce revirement par l'exigence de garanties qu'aucune présence du public ne serait

autorisée lors de la prochaine remise, qui devrait se dérouler en toute discrétion. Allant à l'encontre de ces allégations, le journal israélien Haaretz a déclaré : « En vérité, la majeure partie de la cérémonie organisée par le Hamas pour le retour des prisonniers de Gaza s'est déroulée de manière décente, même s'il n'était pas facile pour des yeux israéliens d'observer un prisonnier embrassant le front de deux de ses gardes masqués, comme cela s'est produit hier ». L'entité d'occupation a été profondément affectée par cette scène marquante survenue lors de cette remise de prisonniers à Nuseirat, où l'un des détenus a embrassé la tête de deux membres des Brigades Al-Qassam. Cette scène dément toutes les assertions de l'occupation et illustre le traitement bienveillant accordé aux prisonniers israéliens par la résistance palestinienne. En tout cas, le Hamas, qui se lave les mains de tout avortement de l'accord, a mis en garde l'occupation contre toute tentative de se soustraire à l'accord, soulignant que « le seul moyen de rendre les prisonniers à leurs familles est de négocier et de s'engager sincèrement à respecter les termes de l'accord ». Fidèle à l'accord de cessez-le-feu, la résistance palestinienne à Gaza a remis six prisonniers israéliens à la Croix-Rouge internationale, dans le cadre du septième échange de la première phase de l'accord et de l'échange de prisonniers.

B. B.

LE PARLEMENT ARABE LE DIT DANS DES TERMES TRÈS CLAIRS

«Non au déracinement du peuple palestinien»

Aïda Mouni

Réunis au Caire pour la 7^e Conférence du Parlement arabe et des présidents des Assemblées et Parlements arabes, les représentants des législatures du monde arabe ont livré un message sans équivoque : toute tentative de déplacement forcé des Palestiniens constitue un « crime contre l'humanité » et une violation manifeste du droit international. Cette déclaration intervient alors que la situation à Ghaza continue de s'aggraver, et que les projets d'annexion en Cis-

jordanie menacent d'effacer toute perspective d'un État palestinien viable. Dans leur communiqué final, les parlementaires ont « dénoncé » les récents propos du président américain Donald Trump évoquant un transfert massif des Palestiniens hors de Ghaza. Une telle proposition, selon eux, s'apparente à une « violation flagrante » du droit international et à une atteinte aux droits fondamentaux du peuple palestinien. « Nous ne tolérerons aucune initiative visant à déposséder les Palestiniens de leur terre historique », ont-ils martelé,

rappelant les principes intangibles des conventions internationales. Mais au-delà des dénonciations, la Conférence a entériné une démarche plus offensive, l'adoption d'une charte parlementaire arabe. Ce texte, structuré autour de dix principes fondamentaux, pose les bases d'une action coordonnée contre toute tentative d'annexion et de liquidation de la cause palestinienne. Il réaffirme notamment le droit du peuple palestinien à l'autodétermination, à la décolonisation et à l'établissement d'un État souverain avec Jérusalem (Al-

Qods) pour capitale. Un document stratégique qui sera soumis aux chefs d'État arabes lors du sommet extraordinaire prévu en Égypte le 4 mars.

Dans la continuité de cette mobilisation, un plan d'action parlementaire a également été approuvé. Il s'agit d'un cadre opérationnel destiné à structurer une riposte diplomatique et politique aux initiatives israéliennes, en renforçant la coordination entre les Parlements arabes et les instances internationales. Cette feuille de route prévoit notamment des actions concertées pour intensifier la pression sur les institutions multilatérales, mobiliser les organisations de défense des droits humains et soutenir, par des moyens concrets, la résilience du peuple palestinien sur le terrain.

Dans un contexte où la communauté internationale « peine » à imposer un cadre contraignant à l'entité sioniste, cette initiative parlementaire arabe marque un tournant. Elle traduit une volonté affirmée de ne plus se contenter d'indignations de principe et de porter la voix du peuple palestinien avec des leviers politiques plus structurés. Reste à savoir si cette dynamique parviendra à infléchir les rapports de force ou si elle s'inscrira, une fois de plus, dans l'interminable cycle des condamnations sans conséquences.

A. M.

Le président du Sénat mexicain réaffirme son soutien au peuple sahraoui

Le président du Sénat mexicain, Gerardo Fernández Noroña, a réaffirmé son soutien au peuple sahraoui dans sa lutte pour l'autodétermination. Le président du Sénat mexicain a exprimé son appui à la République arabe sahraouie démocratique, selon ce qu'a rapporté, samedi, l'Agence de presse sahraouie (SPS).

Dans son discours prononcé lors de la 43^e session ordinaire du Forum des législatures d'Amérique centrale, des Caraïbes et du Mexique, tenue à San Pedro Sula, au Honduras, le président du Sénat mexicain a déclaré : « Je tiens à exprimer de manière claire et franche

ma solidarité et mon soutien à la République arabe sahraouie démocratique », ajoutant : « Il me semble qu'il est nécessaire de déployer des efforts pour assurer le respect de la souveraineté de la République arabe sahraouie ». Dans un contexte lié, lors de la réception du président du Conseil national sahraoui, Hamma Salama Ali Salem, au Sénat mexicain, Fernández Noroña a souligné que « les relations bilatérales entre les deux pays se sont renforcées depuis 1979, permettant au Mexique de rester fidèle aux principes fondamentaux de sa politique étrangère, tels que l'autodétermination des peuples ». Il a préci-

sé que « le Mexique a toujours été un défenseur des principes d'autodétermination et du respect de la souveraineté et de l'indépendance des peuples », a ajouté la SPS. Le président du Sénat mexicain a également insisté, lors de sa rencontre avec l'ambassadeur de la République sahraouie au Mexique, Mokhtar Labouhi, sur la position « historique » de son pays en faveur du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination, soulignant que la souveraineté de la République arabe sahraouie démocratique constitue « un principe fondamental de la politique étrangère mexicaine ».

CAISSE NATIONALE DE RETRAITE

Différence entre une pension et une allocation de retraite



La Caisse nationale de retraite (CNR) a publié hier une décision importante concernant la différence entre une allocation de retraite et une pension de retraite, dans le cadre d'une sensibilisation aux prestations de retraite et aux conditions pour en bénéficier. La CNR a expliqué dans un communiqué que la pension de retraite est accordée à tout salarié qui remplit les conditions suivantes : atteindre l'âge légal de la retraite (60 ans) et avoir au moins 15 ans d'expérience professionnelle réelle. En revanche, la caisse a confirmé que l'allocation de retraite est accordée aux salariés ayant atteint l'âge légal de la retraite (60 ans) et justifiant d'années de tra-

vail effectives comprises entre 5 et 15 ans. La CNR a confirmé qu'il existe une différence fondamentale entre la pension et l'allocation en termes de période de service requise, car la pension exige 15 années de service effectif, tandis que l'allocation est accordée aux personnes dont la période de service est inférieure à cela. Concernant les différences entre les salaires minimums, la Caisse a expliqué que la pension minimum de retraite est estimée à 100 % du salaire national minimum garanti (SNMG), soit 20.000 dinars algériens, tandis que l'allocation minimum de retraite est estimée à 75 % du salaire national minimum garanti, soit 15.000 dinars algériens.

Zoheir Hamdi élu nouveau directeur exécutif du Centre régional pour les énergies renouvelables

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) a annoncé sur sa page officielle Facebook que Dr. Zoheir Hamdi a été élu nouveau directeur exécutif du Regional Center for Renewable Energy and Energy Efficiency. Le Centre régional pour les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique (RCREEE) est une organisation diplomatique internationale qui vise à faciliter et promouvoir l'adoption des pratiques d'énergie renouvelable et d'efficacité énergétique dans le monde arabe. Le RCREEE est le bras technique officiel de la Ligue des États arabes - Département de l'énergie et du Conseil ministériel arabe pour l'électricité (AMCE). Le RCREEE collabore avec les gouvernements de la région et les organisations internationales, les IFI et le secteur privé via plusieurs formes de partenariats dans le but d'initier des dia-

logues sur les politiques durables, les stratégies, la facilitation des plateformes d'investissement dans les énergies renouvelables et le développement des capacités en matière d'énergie propre afin d'affirmer l'importance des États arabes dans le domaine des énergies du futur. Fort de l'adhésion de 17 pays arabes à ce jour, le RCREEE s'attache à mener des initiatives et à promouvoir une expertise dans le domaine des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique dans tous les États arabes sur la base de son plan stratégique approuvé par son conseil d'administration. Le secrétariat du CREEE dispose de plusieurs équipes multidisciplinaires dans les sous-secteurs de l'énergie durable et de l'action pour le climat, avec des équipes multiculturelles diversifiées parmi des professionnels arabes et internationaux.

ASSOCIATION DE PROTECTION DES CONSOMMATEURS

Jus « Charbat », attention danger



L'Association de protection et d'orientation du consommateur et son environnement (APOCE), a alerté, hier, sur les risques sanitaires liés aux jus dits "Charbat" qui sont préparés en abondance avant le mois de Ramadan et sont largement consommés pendant ce mois sacré. L'association a expliqué dans un communiqué, publié sur sa page officielle Facebook, que ces jus industriels contiennent des substances nocives telles que le « benzoate de sodium », qui peut se transformer en substance toxique, le benzène, lorsqu'il réagit avec la vitamine C (acide ascorbique), ce

qui présente un risque majeur pour la santé, surtout si les jus sont conservés à haute température. L'APOCE a également confirmé que « l'acide citrique », utilisé comme conservateur et exhausteur de goût dans ces boissons, peut provoquer une irritation de l'estomac et des intestins s'il est consommé en grande quantité et pendant une longue période. Elle a souligné que les colorants artificiels contenus dans ces boissons peuvent entraîner des réactions allergiques et augmenter le risque d'hyperactivité chez les enfants selon certaines études. De plus, l'associa-

tion a signalé que le conditionnement de ces boissons dans des récipients en plastique peut entraîner la fuite de produits chimiques nocifs qui affectent la santé et peuvent augmenter le risque de cancer. L'association avertit que la concentration d'acide citrique et de sucre blanc dans ces jus manufacturés est très élevée, ce qui en fait des boissons nocives pour la santé. Enfin, l'APOCE appelle les consommateurs à préparer le « Charbat » à la maison en utilisant des ingrédients frais et naturels, soulignant la nécessité d'être prudent et de rester à l'écart des jus industriels.

MOIS DE RAMADHAN:

L'UGCAA lance une initiative de réduction des prix

L'Union générale des commerçants et artisans algériens (UGCAA) a décidé de lancer une initiative de réduction des prix des produits de large consommation à l'occasion du mois sacré du Ramadhan, a affirmé, samedi depuis Ghardaïa, Issam Badrici, secrétaire général de cette organisation syndicale des commerçants. S'exprimant en marge de l'ouverture d'une journée d'étude sur l'assurance et les multirisques, organisée par la Société algérienne d'assurances (SAA), avec la collaboration de l'UGCAA, M. Badrici a indiqué que cette initiative, placée sous le slogan « Ramadhan : responsabilité, engagement et solidarité », vise à soutenir le pouvoir d'achat du citoyen en ce mois sacré du Ramadhan et à stabiliser le marché.

Et d'ajouter que les commerçants algériens sont appelés à se solidariser et à participer à cette initiative « noble » qui vient renforcer la démarche du ministère du Commerce intérieur et de la Régulation du marché national, tendant à renforcer l'approvisionnement des marchés locaux en produits de large consommation, en quantités suffisantes et à des prix réduits durant le mois de Ramadhan sur l'ensemble du territoire national.

Quelque 600 marchés de proximité à travers le territoire national ont été mobilisés en vue d'assurer la régulation et l'approvisionnement quotidien du marché durant le Ramadhan, a-t-on fait savoir.

EPAL : un avis important aux clients

L'entreprise portuaire d'Alger (EPAL) lance un avis important à ses clients concernant les opérations de facturation et livraison des conteneurs. « Nous avons le plaisir d'informer nos chers clients que pour

vos opérations de facturation et de livraisons de conteneurs, les services de l'EPAL opèrent H24, de jour comme de nuit, à partir du 20 février 2025 » indique l'EPAL dans un communiqué publié sur sa page officiel-

le Facebook. « À ce titre, nous vous invitons à vous rapprocher du guichet de la zone centre pour procéder à vos opérations en continu », conclut l'EPAL dans son communiqué. Grâce à sa situation géostraté-

gique, le port d'Alger dessert plusieurs wilayas et joue un rôle central dans l'économie nationale, facilitant les échanges commerciaux avec le centre, l'est et l'ouest du pays.

L'EXPRESS

Quotidien national d'information édité par la SARL ADRA COM Adresse : Maison de la presse Abdelkader Safir, 02 Rue Farid Zouiouache, Kouba, Alger

Redaction@l'expressquotidien.dz www.l'expressquotidien.dz TEL/fax: 023.70.99.92 Service-pub@l'expressquotidien.dz

GÉRANT :

NOURDINE BRAHMI DIRECTEUR HONORAIRE: ZAHIR MEHDAOUI DIRECTEUR DE LA PUBLICATION RABAH YUCEF RABAH

«POUR VOTRE PUBLICITÉ S'ADRESSER À: L'Entreprise Nationale de communication d'Édition et de Publicité» Agence ANEP 01, Avenue Pasteur Alger

Tel : 020.05.20.91/020.05.10.42 Fax : 020.05.11.48 / 020.05.13.45 / 020.05.13.77

Email : agence.regie@anep.com.dz Programmation.regie@anep.com.dz agence.oran@anep.com.dz agence.annaba@anep.com.dz agence.ouargla@anep.com.dz agence.constantine@anep.com.dz

Impression: Société d'Impression d'Alger (SIA) Diffusion: Media Distribution

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

PROJET DE LOI SUR LES MINES

Un levier pour dynamiser le secteur et attirer les investissements

La secrétaire d'État auprès du ministre de l'Énergie, chargée des Mines, Mme Karima Tafer, a affirmé, hier, à Alger, que le projet de loi régissant les activités minières constituait un levier essentiel pour dynamiser le secteur et favoriser des partenariats nationaux et internationaux.

S'exprimant lors de l'ouverture de la 3^e édition du Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers (Metal, Steel and Mining Algeria Expo 2025), Mme Tafer a souligné que cette nouvelle législation, en parallèle de la loi sur l'investissement, offrirait plusieurs avantages en matière de transfert de technologies, de concrétisation de projets d'investissement et de développement du secteur.

À souligner que le projet de loi régissant les activités minières, approuvé le mois courant en Conseil des ministres, présidé par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, après large consultation, est un texte "capital" pour dynamiser le secteur minier algérien en garantissant la transparence et un climat favorable aux investisseurs, dans le strict respect des normes écologiques.

Ce projet de texte, adopté après avoir été enrichi et complété en tenant compte des orientations formulées par le président de la République, s'inscrit dans une

stratégie globale de modernisation du secteur des mines, en misant sur trois axes majeurs : l'attractivité pour les investisseurs, le respect des normes écologiques et la préservation des ressources pour les générations futures.

Après son adoption par le Conseil des ministres, le projet de loi sera soumis aux deux chambres du Parlement pour débat et examen. Son entrée en vigueur devrait marquer un tournant pour l'Algérie, qui ambitionne d'être un acteur minier majeur et d'attirer des investissements potentiels tout en protégeant son patrimoine minier.

S'agissant de l'évènement, Mme Tafer a indiqué que "ce salon, en phase avec les orientations économiques du pays, constitue un espace de coopération privilégié entre les opérateurs et professionnels du domaine", mettant en avant la participation notable d'exposants venus de Chine, d'Inde, de Russie, de Turquie et de Tunisie. Elle a également mis l'accent sur les



projets structurants en cours de réalisation dans le secteur minier, notamment le mégaprojet du phosphate intégré de Tébessa, le projet du gisement de Gara Djebilet et l'exploitation du plomb-zinc à Oued Amizour. Mme Tafer a souligné que des moyens importants étaient mobilisés pour le développe-

ment du secteur et la diversification de l'économie nationale. Le 3^e Salon international du fer, de l'acier et des produits miniers, qui se tient du 23 au 26 février au Palais des expositions, a été inauguré en présence des ambassadeurs d'Inde, d'Espagne et d'Afrique du Sud. L'évènement rassemble près de

70 entreprises algériennes et 120 sociétés étrangères, issues notamment de cinq pays, avec la Chine comme invitée d'honneur. Le programme prévoit également des ateliers interactifs et des rencontres destinées à favoriser les échanges et le partage d'expériences entre les participants.

APS

MOHAMED AMEZIANE
LANASRI, DIRECTEUR GÉNÉRAL
DE L'OFFICE NATIONAL DES
TERRES AGRICOLES :

96 % des dossiers litigieux réglés

Dans un entretien accordé à l'agence Bloomberg, Mohamed Ameziane Lanasri, directeur général de l'Office national des terres agricoles (ONTA), a annoncé que 96% des dossiers liés aux litiges fonciers agricoles ont été résolus, marquant une avancée importante dans cette opération vitale pour le secteur agricole national. «Des efforts sont en cours pour parvenir à des solutions concernant les 4 % restants», a-t-il ajouté.

Ces opérations ont permis «d'accorder des droits de concession à plus de 200 000 investisseurs sur un total de 2,3 millions d'hectares», a précisé le même responsable, soulignant que les autorités du pays se concentrent sur la récupération de plus de 500 000 hectares. Dans ce sens, M. Lanasri a expliqué que l'État «prospecte en continu pour identifier les zones les plus appropriées pour leur récupération, et qui sont ensuite proposées aux investisseurs via une plateforme numérique», mise en place par l'ONTA en novembre 2023, garantissant transparence et efficacité dans l'attribution des concessions. Le premier responsable de l'Office a affirmé en outre que l'Algérie avait pour objectif d'attirer des investissements locaux et étrangers afin de stimuler la production de cultures clés telles que le blé, le maïs et la betterave sucrière. «Pour l'année 2025, le gouvernement a alloué 120 000 hectares de terres aux investisseurs dans plusieurs wilayas», a-t-il affirmé.

POUR ACCOMPAGNER LES PROFESSIONNELS

La Cnep-Banque lance le « PRO-INVEST »



La Caisse nationale d'épargne et de prévoyance (Cnep-Banque) a annoncé, dimanche dans un communiqué, le lancement d'un plan d'épargne "PRO-INVEST", destiné aux professionnels, leur permettant de financer leurs projets d'investissement tout en bénéficiant d'une épargne rémunérée. "Accessible à tous les professionnels, qu'ils soient déjà en activité ou en phase de lancement", ce dispositif propose "une solution en deux étapes combinant épargne progressive et

financement avantageux". "La première phase, d'une durée de 60 mois renouvelables, permet aux souscripteurs de constituer une épargne rémunérée grâce à des versements réguliers ou ponctuels, à partir de 10 000 DA par mois. Cette épargne est exonérée de frais de gestion et offre une grande flexibilité dans les modalités de dépôt des fonds", précise-t-on de même source. À l'issue de cette période, les souscripteurs "peuvent accéder à un financement privilégié pour réaliser leurs projets professionnels". Ce financement couvre divers investissements nécessaires, tels que l'acquisition d'équipements, l'achat ou l'aménagement de locaux, ainsi que le renforcement du fonds de roulement. Le montant des prêts varie en fonction du secteur d'activité, pouvant atteindre 50 millions DA pour les professionnels de santé et 15 millions DA pour les autres secteurs. "PRO-INVEST" offre des conditions de

financement attractives avec un taux d'intérêt réduit de 0,25 % par rapport aux conditions standards, l'exonération des frais de gestion et une durée de remboursement flexible, allant de 3 à 10 ans. De plus, des facilités supplémentaires sont proposées, telles que la possibilité de différer le remboursement et d'allonger la période d'utilisation du crédit", selon la banque. Pour souscrire à "PRO-INVEST", il suffit de se rendre dans une agence CNEP-Banque avec les documents requis, notamment une preuve d'autorisation d'exercice professionnel et des justificatifs financiers. À travers cette "nouvelle opportunité", la CNEP-Banque "enrichit son offre dédiée aux entrepreneurs et réaffirme son engagement auprès des entrepreneurs en leur offrant une solution performante et adaptée à leurs besoins, pour soutenir le développement et la pérennité de leur activité", ajoute la CNEP.

REVALORISATION DES PENSIONS DES MOUDJAHIDINE ET DES AYANTS DROIT

Le ministère donne plus de détails

Dans un communiqué diffusé récemment, le ministère des moudjahidine a assuré mettre en place les mécanismes nécessaires pour l'application de la décision relative à l'augmentation des pensions des Moudjahidine et des ayants droit. «La décision de la revalorisation des pensions des moudjahidine et des ayants droit des chouhada et des moudjahidine, des victimes civiles et des victimes des mines antipersonnel ainsi que

de leurs ayants droits s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du programme du secteur en matière de prise en charge des moudjahidine et des ayants droit et de la concrétisation du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, dans son volet relatif à la promotion sociale de la catégorie des moudjahidine et des ayants droit, en reconnaissance de leurs sacrifices durant la Révolution de libération

nationale », a précisé le communiqué. Le ministère explique que la revalorisation des pensions des moudjahidine et des ayants droit, n'ayant pas fait l'objet de révision depuis plus de 13 ans, intervient en application de l'article 80 de la Constitution stipulant que l'État garantit le respect des symboles de la Révolution, la mémoire des chouhada et la dignité de leurs ayants droit et des moudjahidine, étant

des éléments fondamentaux de la mémoire nationale. « En application du programme du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, le ministre des Moudjahidine et des ayants droit s'engage à poursuivre les efforts pour garantir une prise en charge optimale des moudjahidine et des ayants droit, tout en veillant à la préservation de la mémoire nationale », indique la même source.

ILLUSTRATION FRAPPANTE DE LA POLITIQUE DISCRIMINATOIRE

Les inégalités énergétiques en Algérie sous occupation française

Le raccordement électrique durant la période coloniale apparaît comme une illustration frappante de la politique discriminatoire menée par la France.

Cette politique visait à maintenir les Algériens dans le sous-développement tout en exploitant leurs ressources au profit des colons européens. Outre les répressions, tortures, déportations et famines infligées au peuple algérien, le colonialisme français a instrumentalisé les institutions économiques et les services publics pour servir ses intérêts. La société Electricité et gaz d'Algérie (EGA) en est un exemple éloquent : à l'indépendance, 87 % des abonnés étaient des colons européens, contre seulement 13 % d'Algériens. Pourtant, les Européens ne représentaient qu'un dixième de la population totale.

Le colonisateur justifiait cette disparité en prétendant que les populations européennes étaient « plus civilisées et jouissaient d'un niveau de vie supérieur ». En réalité, cette politique visait à réserver les bénéfices du développement aux colons, tout en maintenant les Algériens dans l'obscurité et l'ignorance. En 1938, la consommation annuelle d'électricité en Algérie était de 35 kWh par habitant, contre 365 kWh en France, soit dix fois moins. Ces chiffres démentent les prétentions coloniales d'avoir « apporté la civilisation » et révèlent une politique d'exclusion systématique.

Cette discrimination se reflétait également dans l'emploi

**ELECTRICITE ET GAZ
D'ALGERIE**
PRODUCTION TRANSPORT DISTRIBUTION
2 BOULEVARD DU TELEMLY - ALGER



au sein de l'EGA. En 1959, sur plus de 5.000 employés, la majorité était des colons, tandis que les Algériens étaient relégués à des postes précaires ou dangereux. Après l'indépendance, l'Algérie a dû relever le défi de raccorder ses citoyens à l'électricité et au gaz, tout en répondant aux besoins croissants des infrastructures. Face à une situation désastreuse, les colons ayant détruit les dossiers et quitté le pays, laissant derrière eux un personnel non formé et des abonnés non identifiés. Pour faire face à cette situation, des jeunes Algériens diplômés ont pris

en charge l'EGA. En 1969, celle-ci a été remplacée par la Société nationale de l'électricité et du gaz (Sonelgaz), marquant le début d'une nouvelle ère. La situation de l'EGA était particulièrement désastreuse après l'indépendance, les Européens ayant quitté le pays, laissant derrière eux un personnel non formé et des abonnés non identifiés, après la destruction de leurs dossiers.

Aujourd'hui, Sonelgaz est un symbole de réussite nationale. Le taux de couverture électrique atteint 99 %, avec près de 12 millions d'abonnés, tandis que 70 % des foyers

sont raccordés au gaz naturel. La capacité de production d'électricité a été portée à 26.000 MW en 2024, permettant de répondre à la demande locale et d'exporter à l'étranger. L'entreprise emploie près de 79.000 personnes, dont 11 % de femmes, et incarne la capacité de l'Algérie à transformer un secteur autrefois réservé aux colons en un pilier de son développement économique. Ces avancées, réalisées par des mains algériennes, témoignent de la résilience et de la détermination d'un pays à surmonter l'héritage colonial et à bâtir un avenir prospère.

POLITIQUE DE L'EMPLOI

Les offres de formation appelées à évoluer

Le ministre de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Yacine El-Mahdi Oualid, a affirmé, hier, à partir de Blida, que son département ministériel œuvre en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, en vue de développer les offres de formation professionnelle en fonction des besoins du marché du travail.

Dans un point de presse animé en marge du coup d'envoi de la rentrée de la formation professionnelle, session février 2025, à partir de Blida, le ministre a souligné que "le secteur de la formation professionnelle, en collaboration avec le ministère du Travail, de l'Emploi et de la Sécurité sociale, s'est attelé, au titre de cette session, à améliorer l'alignement des offres de formation avec les besoins du marché

du travail, à travers la réduction des offres actuellement saturées sur le marché du travail, et l'augmentation de celles dont la demande est en hausse".

Il a fait part, à ce titre, de l'ouverture de 426 spécialités, dont quatre (4) nouvelles relatives à la maintenance dans les domaines de l'aéronautique, de la gestion aéroportuaire et des automobiles, en réponse aux exigences des investisseurs, notamment ceux de la wilaya d'Oran, qui abrite "un grand nombre d'opérateurs dans la construction automobile". "Nous comptons aussi œuvrer, à l'avenir, en vue de l'introduction de nouvelles spécialités adaptées au marché du travail", a-t-il ajouté. Yacine El-Mahdi Oualid a, rappelé, à l'occasion, le projet de son secteur portant réalisation de 15 centres

d'excellence, actuellement en cours de mise en œuvre à travers nombre de wilayas, dont Oran, qui abritera un centre d'excellence dédié à l'industrie mécanique et de montage automobile.

Il a annoncé leur entrée en exploitation "à la prochaine rentrée professionnelle, soit la session d'octobre 2025". Ces centres d'excellence "destinés à l'élite", seront notamment dédiés à l'industrie pharmaceutique, au textile, à la sidérurgie, et autres, a-t-il précisé, expliquant que l'objectif principal visé par leur réalisation est "de remodeler la carte de la formation au niveau national, tout en assurant des offres de formation adaptées à la nature du tissu industriel de chaque wilaya".

Après avoir procédé au coup d'envoi de la nouvelle rentrée de la formation profes-

sionnelle de la session février 2025, le ministre a supervisé, à Blida, le lancement de la 2^e session de formation en entrepreneuriat destinée aux diplômés du secteur, en vue d'ouvrir droit à des crédits de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA) pour financer leurs projets.

Yacine El-Mahdi Oualid a réitéré, à l'occasion, son encouragement aux jeunes pour investir le monde de l'entrepreneuriat, affirmant que son département ministériel "accorde une grande importance" à l'accompagnement des porteurs de projets parmi les diplômés de la formation professionnelle, tout en œuvrant en vue de permettre à un plus grand nombre de stagiaires, des deux sexes, d'intégrer le monde de l'entrepreneuriat.

Réception fin juin prochain de 7 km de la pénétrante autoroutière Djen Djen-El Eulma

Sept kilomètres de la pénétrante autoroutière du port de Djen Djen (Jijel) - El Eulma (Sétif) seront réceptionnés "à la fin du mois de juin prochain", selon les services de la wilaya cités par l'APS. La même source a précisé qu'au cours de son inspection régulière du projet effectuée à la fin de la semaine passée, le wali, Ahmed Meguelati, a affirmé que "le travail est en cours pour réceptionner un nouveau tronçon de 7 km de cette pénétrante vers la fin du mois de juin prochain qui s'ajoutera au tronçon de 13 km mis en service en janvier passé". Selon la même source, le chef de l'exécutif local a précisé au cours de la même visite que ce tronçon qui s'étend du point kilométrique PK 13 dans la commune de Kaous au PK 20 dans la commune de Texenna est facile et peut être réceptionné et mis en service dans quelques mois, comparativement au tronçon lui succédant du PK 21 au PK 24 situé dans un relief difficile qui "requiert une révision de certaines de ses parties pour trouver des solutions meilleures en termes de coût et de temps". Le wali a donné, selon la même source, des instructions aux responsables du conglomerat en charge des travaux de réalisation pour renforcer le chantier en moyens humains et matériels, incluant engins et camions, pour rattraper le retard dû aux intempéries. Selon la même source, une cellule technique a été constituée pour suivre l'opération d'acquisition des équipements spéciaux pour les deux tunnels Nord et Sud prévus dans ce projet, notamment avec "l'avancement notable" des travaux de réalisation du tunnel Sud. La pénétrante autoroutière Djen Djen (Jijel)-El Eulma (Sétif) s'étend sur 110 km, dont 45 km dans la wilaya de Jijel, 15 km dans la wilaya de Mila et 50 km dans la wilaya de Sétif. Au cours de janvier passé, 27 km, dont 13 km à Jijel et 14 km à Sétif, ont été mis en service.

L'ETUSA lance une nouvelle ligne Alger-Blida



L'établissement public de transport urbain et suburbain d'Alger (ETUSA) a annoncé hier le lancement d'une nouvelle ligne de transport de voyageurs reliant Alger à Blida. Il s'agit, d'après la même source, de la ligne 521, reliant Mefthah dans la wilaya de Blida à la gare de Tafourah à Alger en passant par Souakria, El Djoumhouria et la gare ferroviaire d'El Harrach. « L'ouverture de cette nouvelle ligne intervient suite à la demande des habitants de la commune de Mefthah », précise la même source.

A L'OCCASION D'UNE JOURNÉE D'ÉTUDES ORGANISÉE
À ILLIZI, DES UNIVERSITAIRES LE SOULIGNENT :

Nécessité d'accélérer les projets de mise en valeur agricole

Les participants à cette rencontre ont suggéré aussi de remplacer l'accession à la propriété foncière agricole (APFA), par l'acquisition de la propriété foncière agricole

Les participants à une journée d'études organisée samedi dernier dans la wilaya d'Illizi sur "La propriété foncière agricole par la mise en valeur, en vertu de la loi 83-18 du 13 août 1983", ont appelé à la nécessité d'actualiser cette loi pour se mettre au diapason de la dynamique que connaît le secteur agricole dans le pays. Les intervenants lors de cette rencontre, initiée en coordination avec la cour d'Illizi, le centre universitaire, et la direction des services agricoles (DSA), ont souligné l'importance de numériser le processus du dossier de demande d'acquisition d'une surface agricole, la création de nouveaux périmètres agricoles par décision de wilaya, et le remplacement de la commission de la daïra chargée d'étudier les demandes de terres agricoles, par une autre commission technique qui prendra en charge cette mission, et qui sera chargée aussi d'approuver les demandes sur les terres agricoles. Ils ont préconisé également que la superficie agri-



cole accordée actuellement soit limitée de 1 à 20 hectares au maximum, et qui sera destinée uniquement aux jeunes, ainsi que de réduire le délai fixé pour achever l'opération de mise en valeur de cinq (5) à

deux (2) années. Les participants à cette rencontre ont suggéré aussi de remplacer l'accession à la propriété foncière agricole (APFA), par l'acquisition de la propriété foncière agricole. Les recomman-

dations de cette journée d'études incluait également la nécessité de la révision de la loi concernant la partie ayant droit de résilier les contrats en cas de non-réalisation d'un projet de mise en valeur, et de confier cette prérogative à l'administration, dans l'objectif d'éviter les longs délais qui affectent la récupération des propriétés agricoles. De nombreux responsables locaux concernés par ce dossier, dont les chefs de daïras d'In Aménas, Debdeb et de Bordj Omar Dris ont pris part à cette rencontre par visioconférence, ainsi que des membres de l'appareil judiciaire. Des communications ont été présentées durant les travaux de cette journée d'étude organisée au siège du secrétariat général de la wilaya d'Illizi, portant notamment sur les circonstances de la promulgation de cette loi et ses objectifs, les conditions d'acquisition de la propriété foncière, et les procédures d'acquisition des terres agricoles, ont indiqué les organisateurs.

DANS L'OUEST DU PAYS

Des milliers de nouveaux stagiaires rejoignent leurs établissements de formation

Des milliers de nouveaux stagiaires rejoignent leurs établissements de formation dans l'Ouest du pays ORAN- Des milliers de nouveaux stagiaires ont rejoint, dimanche dans l'Ouest du pays, les établissements de formation professionnelle, au titre de la session de février 2025, qui a vu l'introduction de nouvelles spécialités adaptées au marché du travail et à la dynamique économique de chaque wilaya. A Oran, le coup d'envoi de cette session a été donné depuis l'Institut national spécialisé en formation professionnelle (INSFP) Oran-Est "Chahid Khedari Hassani", sous la supervision du wali, Samir Chibani. Selon le directeur de la Formation professionnelle de la wilaya, Nourredine Aïmar, pas moins de 8.300 stagiaires ont rejoint les établissements du secteur, avec l'ouverture de trois nouvelles spécialités en apprentissage, à savoir l'aquaculture, la réparation des filets de pêche (ramendage) et l'aquaculture en bassins. Lors de cette cérémonie, cinq conventions de coopération et de partenariat ont été signées entre la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels (DFEP) et plusieurs établissements, notamment l'Observatoire national du tourisme et de l'hôtellerie, l'entreprise publique économique Rail-Logistics Pôle Oran, la Société nationale des peintures, l'Ecole nationale polytechnique Maurice Audin d'Oran et l'Institut national algérien de la propriété industrielle. Ces accords visent à accueillir des stagiaires, recycler les travailleurs au sein des établissements de formation et accompagner les porteurs de projets du secteur. Dans la wilaya de Tlemcen, plus de 9.240 nouveaux stagiaires, répartis sur 197 spécialités, ont rejoint les établissements de formation professionnelle. Pour cette session, six nouvelles formations ont été ouvertes, à savoir exploitation des stations de dessalement d'eau de mer, moulage et ferrailage, réalisation du béton, mise en œuvre du ferrailage en

construction, technicien en chimie et pizzaiollo, selon la direction du secteur. A Mostaganem, cinq conventions de coopération ont été conclues entre le secteur de la formation et de l'enseignement professionnels et des entreprises économiques, en marge de l'ouverture officielle de la session de février, qui s'est déroulée en présence des autorités locales au centre de formation professionnelle et d'apprentissage "Benameur Mohamed", dans la commune de Mazaghran. Ces conventions impliquent des entreprises telles que Adouane pour les produits chimiques, Berrahal pour le raffinage du sucre, l'Etablissement public de gestion des centres d'enfouissement technique (EPIC-CET), l'Inspection des sections des douanes et l'Association nationale de l'Union de la jeunesse algérienne. Dans cette wilaya, 4.025 nouvelles places pédagogiques ont été ouvertes dans diverses spécialités et modes de formation. En outre, trois nouvelles formations ont été introduites dans les domaines de l'aquaculture intégrée à l'agriculture, la fabrication de fromages et le tourisme et agences de voyages. Dans la wilaya de Mascara, les établissements de formation ont accueilli 5.600 nouveaux stagiaires, selon le directeur de la Formation et de l'Enseignement professionnels, Abdelkader Thabti. Cette session a été marquée par l'introduction de cinq nouvelles formations en hôtellerie option hébergement, confection industrielle, techniques d'utilisation des équipements audiovisuels, voiries et réseaux divers et nouvelles techniques d'irrigation agricole. Dans la wilaya d'Aïn Temouchent, 4.553 nouveaux stagiaires ont intégré les établissements de formation pour cette session de février, avec l'introduction de trois nouvelles spécialités : la cuniculture (élevage de lapins), le recyclage des déchets et la maintenance des piscines. A Tissemsilt, environ 1.800 nouveaux stagiaires ont rejoint les établissements de formation pro-

fessionnelle, lors du lancement de cette nouvelle session qui s'est déroulé sous la supervision du wali, Bouzaid Fethi, à l'Institut spécialisé de formation professionnelle "Chahid Tadjeddine Hamid Abdelwahab", où une convention de partenariat a été signée avec la direction des Equipements publics pour la formation pratique des stagiaires. A Relizane, environ 10.700 stagiaires, dont plus de 2.200 nouveaux inscrits, ont rejoint leurs établissements de formation pour cette session de février. Le coup d'envoi a été donné par le Secrétaire général de la wilaya, Dagma Laâribi, à l'Institut national spécialisé de formation professionnelle "Amer Amara Djillali" de la localité de Bendaoud. Cette session a été marquée par l'introduction d'une nouvelle spécialité, à savoir technicien supérieur en hôtellerie. Dans la wilaya de Nâama, le lancement de cette session a été marqué par l'ouverture d'un Centre de développement de l'entrepreneuriat au sein de l'Institut spécialisé de formation professionnelle de Nâama, offrant aux porteurs de projets issus des établissements de formation de la wilaya, l'opportunité d'accéder à une formation spécialisée et à un soutien financier via l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (ANADE). La session a enregistré l'inscription de 2.245 nouveaux stagiaires dans divers modes de formation, répartis entre 15 établissements. De plus, trois nouvelles spécialités ont été introduites : technicien en chimie, opérateur en projection audiovisuelle et préparation de pâtisseries au chocolat et biscuits. Deux conventions de coopération ont également été signées entre la direction de la Formation et de l'Enseignement professionnels, la direction de l'Environnement et la Conservation des forêts de la wilaya de Nâama pour renforcer l'accompagnement des postulants de formation dans les métiers liés à ces secteurs.

A BLIDA

PLUS DE 200 AGENTS DE CONTRÔLE DÉPLOYÉS POUR UN RAMADHAN SANS SPÉCULATION

En prévision du mois sacré de Ramadhan, la direction du commerce et de la promotion des exportations de la wilaya de Blida a déployé plus de 200 agents de contrôle sur le terrain. Leur mission : faire respecter la réglementation commerciale et dissuader toute flambée des prix des produits de consommation. La direction du commerce s'assure d'un approvisionnement optimal à quelques jours du début du Ramadhan, la direction du commerce a engagé une série de réunions avec les producteurs et les importateurs pour s'assurer de la disponibilité des produits à des prix raisonnables. Selon Issa Machacho, responsable de la direction du commerce de Blida, des discussions ont été menées avec les importateurs de viande et de fruits pour garantir l'approvisionnement des marchés à des tarifs accessibles. «Lors des réunions, nous nous sommes assurés de l'abondance des produits les plus consommés, comme l'huile de table et le lait pasteurisé, ainsi que des matières premières telles que la farine, produite par huit moulins locaux couvrant 38 % de la demande nationale», a déclaré Machacho. Des marchés de la Rahma pour un Ramadhan sans spéculation Pour faciliter l'accès aux produits, des chapiteaux ont été installés dans plusieurs communes pour organiser des marchés de la Rahma. Ces marchés permettent une vente directe du producteur au consommateur, évitant ainsi les intermédiaires et les hausses de prix. 9 marchés de solidarité ont été ouverts, soit un par commune, à l'exception de Blida et Ouled Yaïch, où une zone commune a été aménagée au parking du stade Mustapha-Tchaker. « Ces marchés sont déjà opérationnels et resteront ouverts jusqu'aux derniers jours du Ramadhan », a souligné le responsable. 60 opérateurs économiques, majoritairement des unités de production locales, participent à cette initiative. À Boufarik, plus de 30 chapiteaux ont été dressés, et des marchés supplémentaires sont prévus à Beni Tamou et Oued El Alleug. « Nous approvisionnons ces marchés avec des produits importés comme la viande et les bananes, tout en répondant à tous les besoins des consommateurs. Même les vêtements de l'Aïd seront disponibles, comme à Bouinan, où des espaces dédiés aux habits et aux ustensiles ont été aménagés », a expliqué Machacho.

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

Les dangers des deepfakes générés par l'IA

La prise quotidienne d'une micro-dose d'aspirine pour prévenir le risque de crise cardiaque ou d'AVC présenterait « un risque réel » pour la santé. En effet, les bénéfices cardiovasculaires de l'aspirine sont contrebalancés par le risque d'hémorragie.

L'Intelligence Artificielle, que l'on surnomme IA, est partout. Certains l'utilisent à bon escient alors que d'autres la détournent, dans le but de nuire à certaines personnes ou pays. Les montages vidéo ou « deepfakes » constituent une nouvelle menace technologique. Manipulation, désinformation, humiliation, diffamation... Les dangers des deepfakes sont de plus en plus nombreux. Avec l'évolution rapide de l'intelligence artificielle, les deepfakes sont devenus un sujet de préoccupation majeur. Utilisés à bon escient pour le divertissement ou la créativité, ces montages vidéo peuvent toutefois avoir des conséquences graves lorsqu'ils sont employés à des fins malveillantes. Il faut savoir qu'un deepfake est un enregistrement vidéo ou audio réalisé ou modifié grâce à l'intelligence artificielle. Ce terme fait référence non seulement au contenu ainsi



créé, mais aussi aux technologies utilisées. Le mot deepfake est une abréviation de "Deep Learning" et "Fake", qui peut être traduit par "fausse profondeur". En fait, il fait référence à des contenus faux qui sont rendus profondément crédibles par l'intelligence artificielle. Grâce à l'IA, tout le monde peut créer des deepfakes très facilement et sans connaissances techniques particulières en téléchargeant une application simple comme

FakeApp. Avec l'avènement des fake news et ses effets néfastes sur les réseaux sociaux, la diffusion de deepfake sur le web constitue une nouvelle menace technologique. Manipulation, désinformation, humiliation, diffamation... les dangers des deepfakes sont de plus en plus nombreux. C'est pour cela que Google a publié, en septembre 2019, une base de données d'un peu plus de 3000 vidéos deepfakes, ce qui permet d'apporter

une aide aux ingénieurs et chercheurs essayant de créer des outils de détection automatisés, reposant sur l'IA. Cela permettrait aussi d'augmenter l'efficacité de ces outils, surtout que Google continue à alimenter cette base de données. Dans un cadre positif, les deepfakes sont utilisés pour créer des contenus divertissants et innovants, toutefois, l'aspect inquiétant des deepfakes réside dans leur potentiel à diffuser de fausses

informations. Lorsqu'ils sont partagés sur les réseaux sociaux, ces contenus manipulés peuvent tromper le public et influencer des opinions. Les deepfakes peuvent également être utilisés à des fins malveillantes comme le chantage. En prenant une photo innocente de quelqu'un et en la modifiant pour y ajouter un contenu offensant, des individus peuvent extorquer de l'argent ou causer des dommages irréparables à la réputation de la victime. Il est souvent difficile de prouver qu'un deepfake est une contrefaçon, ce qui complique les recours légaux pour les victimes. De plus, la rapidité avec laquelle ces vidéos peuvent être diffusées sur Internet rend presque impossible de supprimer complètement le contenu nuisible une fois apparu en ligne. Des chercheurs et développeurs travaillent actuellement à créer des algorithmes capables de détecter les deepfakes et de distinguer les vidéos authentiques des montages. Ces outils utilisent des techniques similaires à celles employées pour créer des deepfakes, mais inversées, afin de repérer les anomalies subtiles dans les images et les vidéos. Par exemple, certaines incohérences dans les mouvements des yeux ou des anomalies dans la texture de la peau peuvent être des indicateurs précieux.

A.B

POUR SURVEILLER LES TROUBLES DU SOMMEIL

Des scientifiques développent des «pyjamas intelligents»

Des chercheurs ont développé des pyjamas intelligents qui permettent de surveiller les troubles du sommeil, en surveillant la respiration et en détectant les mouvements de la peau. C'est ce que révèle un article publié, dans Top santé, qui évoque une étude, sur des pyjamas connectés qui peuvent être utiles à des millions de personnes souffrant de troubles du sommeil. Publiée dans Proceedings of the National Academy of Sciences, cette étude menée par une équipe de scientifiques dirigée par l'université de Cambridge, démontre que les pyjamas en question disposent de capteurs intégrés entraînés à l'aide d'un algorithme d'IA, capables d'identifier six états de sommeil différents, dont le sommeil régulier et le sommeil perturbé. La respiration buccale, les ronflements ou l'apnée du sommeil peuvent

être des comportements qui altèrent la qualité du sommeil et peuvent entraîner sur le long terme des maladies chroniques.

« Un sommeil de mauvaise qualité a des effets considérables sur notre santé physique et mentale. C'est pourquoi une surveillance adéquate du sommeil est essentielle », a déclaré le professeur Luigi Occhipinti du Cambridge Graphene Center, qui a dirigé l'étude.

Si ce dispositif pourrait bien être révolutionnaire, c'est parce qu'à l'heure actuelle la surveillance du sommeil est souvent effectuée à travers une polysomnographie. Mais cette méthode est «coûteuse, compliquée, et ne convient pas à une utilisation à domicile et sur le long terme», précise le professeur.

C'est pourquoi, l'équipe a développé des pyjamas à cap-

teurs intégrés. « Nous avons besoin de quelque chose qui soit confortable et facile à utiliser chaque nuit, mais qui soit suffisamment précis pour fournir des informations significatives sur la qualité du sommeil », a déclaré le professeur Occhipinti. Ces pyjamas intelligents ont été testés à la fois sur des patients en bonne santé et des patients souffrant de troubles du sommeil. Ces dispositifs ont permis de détecter différents états de sommeil avec une précision de 98,6%. Les données récoltées peuvent ensuite être transférées sur un smartphone ou un ordinateur. « Étant donné que ce vêtement peut être utilisé à domicile, plutôt qu'à l'hôpital ou à la clinique, il peut alerter les utilisateurs des changements dans leur sommeil dont ils peuvent ensuite discuter avec leur médecin », souligne le professeur.

CNRST

Distinction des lauréats aux Hackathons "Innovation Algeria Horizon 2027"

Le Conseil national de la recherche scientifique et des technologies (CNRST) a organisé, samedi à Alger, une cérémonie de distinction des lauréats aux Hackathons "Innovation Algeria Horizon 2027" à l'effet d'encourager l'innovation et la création de start-up.

A cette occasion, le ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Noureddine Ouadah, a salué cette initiative qui est à même de "permettre aux porteurs d'idées innovantes, notamment les jeunes, de faire éclore leurs capacités et de trouver des solutions concrètes aux différents problèmes soulevés par les partenaires économiques".

Il a appelé à "organiser des initiatives similaires afin de découvrir les porteurs d'idées innovantes, de valoriser et d'exploiter les produits de la recherche scientifique pour booster l'économie nationale".

De son côté, le ministre de l'Industrie, Sifi Ghrieb, a salué l'organisation de ces hackathons qui permettent de "renforcer les capacités des entreprises économiques à travers le développement de l'innovation et l'utilisation des résultats de la recherche scientifique dans la recherche de solutions innovantes aux problèmes soulevés". A ce propos, il a ajouté que son secteur préparait "des guides stratégiques pour l'industrie", citant "le guide des intrants", qui comprend une liste de produits importés s'inscrivant dans la production industrielle locale en vue d'orienter les investissements industriels, "le guide des déchets industriels", et "le guide du parc technologique industriel national".

Quant au président du CNRST, Mohamed Tahar Abadlia, il a souligné que l'objectif de l'organisation de ces Hackathons consistait à "associer les porteurs d'idées

innovantes afin de trouver des solutions aux problèmes soulevés par les groupements économiques".

Selon lui, ces Hackathons, qui ont débuté depuis décembre 2024 avec la participation de jeunes, d'étudiants, d'experts et de représentants des entreprises économiques, "ont été couronnés par la victoire de 15 projets dans plusieurs domaines, tels que l'énergie, la numérisation, la santé et l'industrie agroalimentaire".

M. Abadlia a indiqué que l'organisation de cette manifestation s'inscrit dans le cadre de "l'appui des politiques publiques dans le domaine de la recherche scientifique et à l'innovation, ainsi que de la mise en œuvre des stratégies nationales du CNRST, basées sur l'innovation, l'évaluation et le renforcement des capacités humaines et institutionnelles à l'effet de dynamiser la compétitivité".

CRISE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le président appelle à l'unité nationale

Lors d'une réunion avec les députés nationaux, sénateurs et responsables politiques de sa plateforme, l'Union sacrée de la nation (USN), le chef de l'État a exprimé sa déception face au manque d'engagement de certains membres de son camp politique dans la gestion des crises sécuritaires, tout en saluant quelques figures pour leur implication active.

Le président de la République démocratique du Congo (RDC), Félix Antoine Tshisekedi, a annoncé, ce samedi 22 février à Kinshasa, un remaniement gouvernemental à venir, envisageant la formation d'un gouvernement d'union nationale.

Cette décision intervient dans un contexte marqué par la progression des rebelles du Mouvement 23 Mars (M23) dans l'Est de la RDC. Lors d'une réunion avec les députés nationaux, sénateurs et responsables politiques de sa plateforme, l'Union sacrée de la nation (USN), le chef de l'État a exprimé sa déception face au manque d'engagement de certains membres de son camp politique dans la gestion des crises sécuritaires, tout en saluant quelques figures pour leur implication active.

Face à l'avancée du M23, qui contrôle désormais plusieurs localités du Nord-Kivu et du Sud-Kivu, le président Tshisekedi a insisté sur la nécessité d'unité et de mobilisation : « Nous devons nous unir. Notre force reste des Congolais debout et déterminés. »

Félix Tshisekedi a dévoilé la mise en place imminente d'un « plan d'urgence » pour ces provinces, incluant une augmentation des effectifs militaires et une collaboration renforcée avec la mission onusienne, Monusco, malgré les critiques passées sur son efficacité.

Il prévoit également une réforme profonde des forces armées pour bâtir « une armée professionnelle » capable de faire face aux défis actuels, promettant une révision du budget national pour prioriser la défense et mieux contrôler l'exploitation des richesses minières, souvent pillées dans les zones rebelles : « Nos minerais doivent servir à bâtir notre armée, pas à enrichir nos ennemis », a-t-il insisté. Sur le plan diplomatique, Tshisekedi a salué les pressions exercées par la communauté internationale sur le Rwanda suite à une résolution adoptée par le Conseil de sécurité des Nations unies, vendredi 21 février, exigeant que Kigali cesse son soutien au M23 et



retire immédiatement ses troupes du territoire congolais. Le Rwanda dément les allégations de Kinshasa et de l'Onu selon lesquelles il soutiendrait le M23 en lui fournissant armes et troupes. Le président congolais a aussi mentionné des pourparlers avec des partenaires régionaux comme l'Angola et le Kenya pour intensifier les efforts de médiation et de déploiement de forces sous l'égide de la Communauté de développement de l'Afrique australe (SADC). Cependant, il a mis en garde contre tout relâchement : « Nous engrangeons certes des victoires sur le plan diplomatique mais nous devons rester vigilants et actifs. L'ennemi ne va pas lâcher », a-t-il lancé. Félix Tshisekedi a par ailleurs, rendu hommage aux forces armées congolaises (FARDC) qui combattent contre les rebelles et a appelé tous les Congolais, et particulièrement la jeunesse, à se mobiliser pour défendre leur patrie : « Nos agresseurs ne sont pas plus forts que nous. Mobilisons-nous ! Défendons la patrie. Vous êtes l'avenir, mais aussi le présent. Le Congo a besoin de votre énergie maintenant » a-t-il

déclaré. Cette réunion entre le président Tshisekedi et les députés nationaux, sénateurs et responsables politiques de l'USN intervient dans un contexte de crise sécuritaire majeure, le M23 ayant pris le contrôle des villes stratégiques de Goma, chef-lieu de la province du Nord-Kivu, et Bukavu capitale provinciale du Sud-Kivu, après une offensive éclair dans l'est de la RDC. Des milliers de morts ont été enregistrés depuis le début de l'offensive rebelle déclenchée fin janvier, selon l'Onu. Le Mouvement du 23 Mars a été créé en 2012 par des militaires dissidents de l'armée congolaise. Après une brève montée en puissance, il a été défait en 2013 par les Forces armées de la République démocratique du Congo (FARDC), appuyées par les Casques bleus de la Monusco. Cependant, le M23 a repris les armes en 2022, s'emparant de plusieurs localités dans la province du Nord-Kivu, située à la frontière du Rwanda et de l'Ouganda.

Kinshasa accuse le Rwanda de soutenir activement le M23 pour accéder aux richesses minières de la région. Ces accu-

sations sont étayées par des rapports d'agences onusiennes, qui pointent un appui militaire rwandais au mouvement rebelle. Pour la RDC, le M23 est un groupe « terroriste » et toute forme de négociation est catégoriquement rejetée.

Le Rwanda réfute ces allégations, affirmant que le M23 est un mouvement congolais dirigé par des Congolais, bien que ses membres parlent le kinyarwanda, la langue rwandaise. Kigali rejette également les conclusions des rapports onusiens et rappelle avoir désarmé les rebelles du M23 qui s'étaient réfugiés sur son sol en 2012-2013, avant de remettre leur arsenal aux autorités congolaises.

Pour le Rwanda, le M23 représente une menace pour sa sécurité intérieure. Kigali accuse la RDC de collaborer avec des groupes armés, notamment les miliciens Wazalendo et les Forces démocratiques de libération du Rwanda (FDLR), considérés comme responsables du génocide rwandais. Ces alliances, selon Kigali, s'inscriraient dans une stratégie visant à renverser le gouvernement rwandais.

UN NOUVEAU SYMBOLE D'UNITÉ HISSÉ AU SAHEL

L'AES dévoile son drapeau et accélère son intégration

Après que le Mali, le Burkina Faso et le Niger ont quitté la Cédéao, leur nouvelle alliance, la Confédération des États du Sahel (AES) franchit une étape symbolique avec le lancement de son drapeau. La Confédération des États du Sahel (AES), regroupant le Mali, le Burkina Faso et le Niger, a officiellement lancé son drapeau ce samedi 22 février 2025 à Bamako, marquant une nouvelle étape dans la construction de cette alliance régionale. « Le drapeau de la Confédération AES, de forme rectangulaire sur fond vert, arbore en son centre le logo de la Confédération », a détaillé le général Abdoulaye Maïga, Premier ministre malien, lors de la cérémonie. « La couleur verte symbolise l'espoir et la prospérité, représentant les immenses ressources naturelles de l'espace confédéral », a-t-il précisé.

Cette initiative s'inscrit dans une dynamique plus large d'intégration régionale. Depuis sa création en juillet 2024, l'AES, présidée par le Mali pour sa première année, multiplie les actions concrètes. « Des instruments propres pour le financement de sa politique économique et sociale » ont été mis en place, selon la déclaration officielle. L'intégration s'accélère, notamment depuis la mise en circulation des nouveaux passeports AES à partir du 29 janvier 2025. « Toutes les dispositions utiles seront prises pour garantir l'effectivité de la libre circulation des personnes et des biens au sein de l'espace confédéral », a assuré le président de l'AES, le général Assimi Goïta. Cette évolution coïncide avec le retrait effectif des trois pays de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO). Pour faciliter la transition, les anciens passeports nationaux resteront valables jusqu'à leur date d'expiration, avec possibilité de les remplacer par les nouveaux documents AES, selon les procédures établies.

TENSIONS AU SALON DE L'AGRICULTURE À PARIS

Les CRS repoussent des agriculteurs de la Coordination Rurale

Des tensions ont éclaté ce samedi au Salon de l'Agriculture à Paris, où des membres de la Coordination Rurale (CR) ont été repoussés par les CRS alors qu'ils affirmaient se rendre à des rendez-vous officiels à l'intérieur du parc des expositions. Des vidéos circulant sur les réseaux sociaux montrent des agents des forces de l'ordre bloquant des agriculteurs dans les allées du Salon. Ces derniers affirment avoir été empêchés de circuler librement alors qu'ils devaient

assister à des rencontres prévues dans le cadre de l'événement. Ces derniers mois ont été marqués par une crise sans précédent dans le monde agricole. Les agriculteurs de la Coordination Rurale, qui ont gagné en influence ces derniers mois, dénoncent des mesures insuffisantes face aux difficultés économiques et aux contraintes réglementaires. Leur mobilisation s'inscrit dans un climat de défiance envers le gouvernement, notamment sur des sujets tels que l'accord de libre-

échange entre l'Union européenne et le Mercosur. Malgré une édition qui se voulait plus apaisée après les heurts de l'an dernier, cette confrontation avec les forces de l'ordre rappelle que le malaise agricole reste profond. Pour rappel, lors de l'édition 2024 du Salon de l'Agriculture, des affrontements inédits avaient éclaté entre les agriculteurs et les forces de l'ordre, illustrant la profonde colère du monde paysan. En pleine crise agricole, des manifestants avaient forcé une

rangée de CRS pour exprimer leur mécontentement face aux politiques du gouvernement, scandant « Ici, c'est chez nous ! ». Emmanuel Macron avait alors été hué et chahuté par une partie des visiteurs, contraint de déambuler sous haute protection. Malgré les 500 millions d'euros d'aides promises à l'époque, la défiance à l'égard de l'exécutif était restée vive, faisant de cette édition l'une des plus mouvementées de l'histoire du Salon.

EQUIPE NATIONALE DE FOOTBALL

Bounedjah et Abdelli s'illustrent, Atal souffle

Les internationaux algériens se portent bien, dans leur majorité et devraient donc se présenter avec un moral en acier.

Par Merouane. A

Quelques jours du début du stage de la sélection nationale en prévision des deux prochains matchs comptant pour les éliminatoires du Mondial 2026, les internationaux algériens se portent bien, dans leur majorité et devraient donc se présenter avec un moral en acier. Ainsi, le buteur des Verts, Baghdad Bounedjah, à titre d'exemple, est sur une belle lancée, lui qui s'est offert un doublé face à la formation d'Al Khor de Sofiane Hanni. Ainsi, et après une première tentative qui part dans les airs, le buteur algérien ouvre le score à la 23e minute, à la réception d'une remise de la tête dans la surface, il contrôle de la cuisse avant d'envoyer une frappe du pied gauche dans la lucarne droite du gardien. Dix minutes plus tard il reçoit un centre de l'autre côté, contrôle pied gauche et frappe encore dans la lucarne du pied droit (33e). Avec ce succès, le club de Bounedjah, Al Shamal FC, conforte sa place dans le championnat, alors que le joueur de l'EN est à 17 buts en championnat et 5 en Champions League. Dans ce même championnat qatari, il est à noter que notre international, l'arrière droit, Youcef Atal a reçu une belle nouvelle, avec l'autorisation de pouvoir jouer enfin en championnat local du Qatar après s'être contenté des matchs de la Ligue des champions d'Asie, faute de place pour les joueurs étrangers en championnat qatari. La blessure du défenseur marocain Romain Saïss a changé la donne, puisque contraint Al Sadd à être contrainte de revoir sa liste des joueurs inscrits en championnat. Profitant de cette opportunité, le club qatari a officiellement



ajouté Atal à sa liste, une décision qui pourrait relancer la carrière du latéral droit de 28 ans après plusieurs mois d'incertitude.

Pour son premier match de championnat, Atal figurait déjà sur la feuille de match lors de la confrontation contre Al Duhail et a fait son entrée en jeu au début de la seconde période (victoire

d'Al Sadd 2-0). Une excellente nouvelle pour lui, mais aussi pour l'équipe nationale d'Algérie.

LA PORTE RESTE OUVERTE POUR BELAÏLI, MAIS...

Invité d'une chaîne de télévision privée, le chargé des médias au niveau de la FAF, Saïd Fellak, a expliqué que la porte était

ouverte pour l'attaquant de l'Espérance de Tunis, Youcef Belaïli, qui réalise une belle saison en Tunisie (11 buts et 12 passes décisives en 22 rencontres). «Belaïli se trouve déjà dans la liste élargie de la sélection nationale et cela prouve que le sélectionneur Petkovic l'apprécie», dira le chargé de communication de l'instance dirigeante du football national. Toutefois, celui-ci avouera qu'il y avait des joueurs mieux que lui sur l'aile gauche et c'est pour cela que le coach des Verts ne lui faisait appel, ajoutant que tout reste possible et qu'il se peut qu'il soit appelé pour le stage de mars s'il continue à aligner de belles prestations. Saïd Fellak a également abordé la question des binationaux attendus en sélection, notamment Rayan Cherki et Maghnes Akliouche. Il a assuré que la FAF a déjà fait le nécessaire pour les convaincre, mais que la décision finale leur appartient. «On a fait le nécessaire avec eux, on leur a expliqué le projet et donné tous les moyens. Maintenant, la balle est dans leur camp. La FAF ne met aucune pression sur eux», a-t-il affirmé.

M. A

CHAMPIONNAT NATIONAL HIVERNAL 2025 D'ATHLÉTISME

SOUAD AZZI ÉTABLIT UN NOUVEAU RECORD D'ALGÉRIE

Souad Azzi, sociétaire du MB Béjaïa, a signé un nouveau record d'Algérie du 10.000 mètre/marche, en 46 minutes, 9 secondes et 24 centièmes lors de la deuxième et dernière journée du Championnat national hivernal d'athlétisme, disputée samedi au SATO du stade 5-Juillet (Alger). Le podium de cette course a été complété par Melissa Toloum, du CR

Belouizdad, entrée en deuxième position devant Aya Zenikhri, de la JSM Ben Aknoun, qui s'était contentée de la troisième place. Trois autres records avaient été enregistrés la veille, lors de la première journée de compétition, dont un sur la même distance et par le même athlète. C'était sur le 300 mètres, où Abdenour Bendjemaâ, du MC Alger, avait com-

mencé par battre l'ancien record dans la phase de séries en 33 secondes et 23 centièmes, avant de l'améliorer un peu plus tard dans l'après-midi, avec un chrono de 32 secondes et 84 centièmes. Le troisième record a été réalisé au saut en hauteur des moins de 18 ans, par le jeune Younes Ayachi, du NR Draria, avec un essai réussi à 2,18 mètres.

OPEN AFRICAÏN D'ALGER DE JUDO

Les judokas algériens haut la main

La sélection algérienne de judo (messieurs/dames) a outrageusement dominé la première journée du tournoi international "Open Africain d'Alger", disputée samedi à la Coupole du Complexe Olympique Mohamed Boudiaf (Alger), en glanant un total record de 16 médailles : 5 or, 2 argent et 9 bronze. Les médailles d'or algériennes ont été l'oeuvre de Younes Benlaribi (-60 kg), Kais Moudetere (-66 kg) et Ahmed Mehibel (-73 kg) chez les messieurs, ainsi que Khadidja Bekheira (-57 kg) et Yassamine Djellab (-63 kg) chez

les dames. Les deux breloques en argent, quant à elles, ont été l'oeuvre de Mounir Benyahia (-60 kg) et Amir Abderrahim Haddad (-66 kg), au moment où le reste de leurs compatriotes se sont contentés du bronze. Il s'agit d'Aymen Denni (-60 kg), Billel Yagoubi (-60 kg), Oussama Hezil (-66 kg), Mohamed Ali Frej (-66 kg), Mahfoud Zerrouki (-73 kg), et Youcef Lounaoui (-73 kg) chez les messieurs, ainsi que Houaria Kaddour (-48 kg), Guebli Anais (-52 kg) et Zina Bouakache (-63 kg) chez les dames. "Nous avons profité de cette compétition pour engager un maxi-

mum d'athlètes, aussi bien chez les cadets, les juniors que les seniors, avec l'objectif de faciliter la tâche aux différents sélectionneurs nationaux, dans leur quête de détecter de nouveaux jeunes talents, susceptibles de renforcer les rangs des différentes sélections nationales, en prévision des importantes échéances internationales à venir. Dans l'ensemble, je considère que le niveau a été relativement bon" a déclaré à l'APS le président de la Fédération algérienne de judo, Yacine Sillini. "Cette première journée s'est très bien passée pour notre sélection nationa-

le, ayant raflé la plupart des médailles qui ont été mises en jeu. J'espère que la réussite sera encore au rendez-vous demain Inchallah" a-t-il ajouté. En effet, la compétition se poursuivra dimanche, avec l'entrée en lice des sept catégories de poids restantes, à savoir : celles des -81 kg, -90 kg, -100 kg et +100 kg chez les messieurs, ainsi que celles des -70 kg, -78 kg et +78 kg chez les dames. Selon les organisateurs, 131 judokas (79 messieurs et 52 dames), représentant 15 pays des quatre continents prennent part à cette compétition.

FÉDÉRATION ALGÉRIENNE DE GYMNASTIQUE

Développement de la discipline en question

Le 1er Collège technique national de la Fédération algérienne de gymnastique (FAG), réuni samedi à Alger, a traité plusieurs thématiques essentielles pour le développement et la structuration de la discipline, a indiqué l'instance fédérale dans un communiqué. Il s'agit du 1er Collège technique national, tenus sous l'ère du nouveau mandat de la FAG, présidée par Dabha Ayad, élue le 29 décembre dernier. "Cette rencontre stratégique a permis d'aborder plusieurs thématiques essentielles pour le développement et la structuration de notre discipline : le système de compétition, les catégories d'âge, les progressions pédagogiques, le système de notation, la formation des entraîneurs, la formation des juges, ainsi que la relance de la gymnastique en milieu scolaire", précise la FAG. "L'objectif principal de cette réunion était de poser les bases d'une vision moderne et performante pour l'avenir de la gymnastique en Algérie. La FAG réaffirme ainsi son engagement à structurer et à dynamiser l'ensemble des secteurs de la discipline, du haut niveau à la formation des jeunes talents", souligne le communiqué. Dabha Ayad a été élue à la tête de la FAG pour le mandat olympique 2025-2028, lors de l'Assemblée générale électorale (AGE) tenue le 29 décembre dernier. Elle avait obtenu 20 voix, contre 16 pour son unique concurrent, Rabah Mikichi, rappelle-t-on.

GRAND PRIX INTERNATIONAL DE CYCLISME DE LA VILLE D'ALGER

Hamza Yacine (Madar Pro-Team) victorieux

Le cycliste algérien, Hamza Yacine, sociétaire de l'équipe Madar Pro-Team, a remporté l'édition 2025 du Grand Prix international de la ville d'Alger "Djamel Boukercha", disputée samedi après-midi, sur une distance de 80 km, en présence de 77 coureurs, issus de 15 équipes. Hamza Yacine a couvert le distance en 1h42 min 16 sec, devant le Kazakh Yevgeniy Gidich (China Glory), et son compatriote et coéquipier, Youcef

Reguigui, avec le même temps. Prévu initialement dans un circuit fermé dans le centre de la capitale, le Grand Prix international de la ville d'Alger s'est déroulé à la nouvelle ville de Sidi Abdallah. La course s'est déroulée sur un circuit fermé de 4 km, que les 77 coureurs engagés ont parcouru 20 fois, pour une distance totale de 80 km. Les organisateurs ont décidé de dédier cette compétition au défunt journaliste de la radio nationale "Chaîne 3" Djamel

Boukercha, pour la deuxième édition de rang, en guise de reconnaissance pour son engagement à développer la "petite reine", particulièrement le Tour d'Algérie, auquel il était resté fidèle pendant de longues années. Le Grand Prix international de la ville d'Alger, intervient en clôture de la 25e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2025), disputée du 9 au 18 février, et remportée par le coureur algérien Hamza Amari (Team Madar Pro-Cycling).

ANGLETERRE

Arsenal tombe face à West Ham

Arsenal a laissé passer l'occasion, peut-être l'une des dernières, de revenir dans la course au titre en s'inclinant à domicile face à West Ham (1-0) samedi.

Les Gunners ne sont jamais parvenus à bousculer leurs voisins dans un de leurs matches les plus ternes de la saison. Pour la troisième fois d'affilée, c'est la deuxième place qui se profile pour le club londonien, dont le dernier titre remonte à 2004. Les hommes de Mikel Arteta ont fini à dix après l'expulsion de Myles Lewis-Skelly (73e), mais ils n'avaient montré aucune supériorité ni avant le but de Jarrod Bowen (44e) ni après. Les Hammers n'avaient pourtant pris qu'un point lors des quatre derniers matches et avaient encaissé onze buts lors de leurs deux dernières confrontations avec Arsenal. L'entraîneur espagnol était privé de quatre attaquants (Gabriel Martinelli, Bukayo Saka, Kai Havertz et Gabriel Jesus), ce qui l'a amené à titulariser son compatriote Mikel Merino au poste de faux neuf. Le milieu de terrain avait marqué les deux buts de la victoire après être entré en fin de match lors du dernier déplacement à Leicester (2-



0) mais a semblé perdu cette fois. L'animation offensive a été proche du néant, avec seulement quatre petites occasions.

UNITED REVIENT DE LOIN

Manchester United a arraché le match nul à Everton (2-2), en étant inférieur dans tous les compartiments pendant l'essentiel de la rencontre, et reste englué à la quinzième place.

Mené 2-0 dès la demi-heure de jeu après deux buts de Beto (19e) et d'Abdoulaye Doucouré (33e), United est resté presque sans réaction jusqu'à un magnifique coup franc de Bruno Fernandes à la 72e minute. L'égalisation est

venue huit minutes plus tard par Manuel Ugarte.

Fernandes était jusqu'alors passé complètement à côté de son match, comme les deux autres attaquants Joshua Zirkzee et Rasmus Hojlund. Seule l'entrée en jeu d'Alejandro Garnacho, dans la dernière demi-heure, a apporté de la percussive, à une équipe toujours aussi fébrile et désorganisée. Les Red Devils ont failli encaisser un troisième but dans le temps additionnel sur une situation brûlante, puis lorsqu'un pénalty a été annulé après une longue vérification de la VAR. Dans la lutte pour la qualification pour la Ligue des champions,

l'outsider Bournemouth a trébuché devant son public sur Wolverhampton, vainqueur 1 à 0, et reste en cinquième position, avec un point de retard sur Manchester City. Tottenham (12e) a remporté sa troisième victoire de suite à Ipswich (4-1).

ASENSIO FRAPPE DEVANT CHELSEA

Le héros du soir. Marco Asensio a délivré le Villa Park en toute fin de match face à Chelsea (2-1), ce samedi, dans le cadre de la 26e journée de Premier League. Fraîchement arrivé de Paris, l'Espagnol de 29 ans a offert aux Villains (7e) un succès capital qui

leur permet de recoller à un petit point des Blues (6e) au classement. Chelsea enregistre sa troisième défaite de suite avec ce revers, une première en deux ans. Pour seulement sa deuxième rencontre en tant que titulaire, le milieu offensif a signé un doublé (57e, 89e) sur deux passes décisives de Marcus Rashford, entré à la pause. Les deux recrues majeures du dernier mercato de Villa ont brillé sous leurs nouvelles couleurs et fait chavirer une rencontre pourtant mal embarquée après avoir été menés au score dès la 9e minute de jeu. Envoyé à Birmingham, en prêt, dans les dernières heures du mercato hivernal, Asensio espère bien se relancer sous la houlette de l'ancien coach parisien, Unai Emery. Un destin d'indésirable similaire à celui de son double-passeur du soir, Marcus Rashford, prêté de son côté par Manchester United après une première partie de saison compliquée malgré l'arrivée de Ruben Amorim. Avec cette victoire, Aston Villa remonte à la septième place avec 42 points et vient mettre la pression sur son adversaire du jour, sixième. A noter que les hommes d'Unai Emery ont rendez-vous avec le Club Bruges en 8e de finale de Ligue des Champions dans deux semaines avant d'affronter Liverpool ou le PSG en quart, en cas de succès.

FRANCE

Marseille s'incline lourdement à Auxerre

Après trois victoires consécutives, Marseille s'est lourdement incliné à Auxerre (3-0) au terme d'un match animé de la 23e journée de Ligue 1 terminé à dix par l'OM après l'exclusion de Derek Cornelius à l'heure de jeu. Au classement, les Marseillais, qui avaient déjà perdu à l'aller au Vélodrome (3-1), le 8 novembre, restent deuxième à dix longueurs du PSG. De son côté, l'AJA, qui met fin à une série de dix matches sans victoires en Ligue 1 (six nuls, quatre défaites), est dixième avec 28 points, neuf d'avance sur Saint-Etienne (16e et barragiste).

Hormis Monaco (3-0) en début de saison, aucune équipe du Top 5 actuel n'a réussi à s'imposer au stade de l'Abbé-Deschamps.

Les Auxerrois ont une nouvelle fois pu compter sur Gaëtan Perrin qui a ouvert la marque pour son huitième but cette saison après un doublé le 14 février à Brest (2-2). Il a trouvé l'ouverture sur un service d'Elisha Owusu avant d'éliminer Quentin Merlin et de loger le ballon sous l'équerre (34).

DOUBLÉ POUR JUBAL, DEUX PASSES POUR PERRIN

En seconde période, Jubal a porté le score à 2-0 en transformant un penalty accordé pour une faute du gardien phocéen Geronimo Rulli sur Lassine Sinayoko, parti en contre (77) avant d'inscrire le troisième but en reprenant de la tête un corner joué

par Perrin (3-0, 90). Avant d'être mené, Marseille dominait la rencontre avec 80% de possession du ballon, un taux constant jusqu'à la fin de la rencontre, mais sans jamais vraiment se montrer dangereux dans une rencontre où les occasions ont finalement été rares, néanmoins. L'OM n'a d'ailleurs cadré que deux tirs. Merlin a toutefois touché le poteau sur un centre qu'Amine Gouiri a manqué de reprendre (16) alors que le gardien auxerrois, Donovan Leon a sauvé son équipe en sortant bien devant Mason Greenwood (29). Avant la mi-temps, la vidéo-assistance a refusé un penalty à Merlin mais aussi un but à Auxerre, et à Théo Bair, inscrit sur le contre qui suivait pour un hors-jeu de

Junior Traoré (45+2). Le match avait été précédé par une polémique sur la désignation de Jérémy Stinat comme arbitre, mais ce dernier a été pertinent dans ces décisions comme a pu l'être également la VAR. Après la mi-temps, Gouiri a encore manqué le cadre de justesse (49). Il a pensé égaliser sur un centre de Luiz Henrique mais ce dernier a été signalé hors-jeu, là aussi après l'intervention de la VAR (51). Peu après, Léon a encore sauvé l'AJA devant Greenwood (55) mais aussi sur une reprise de la tête de Geoffrey Kondogbia à la réception d'un corner joué par Gouiri (80) alors que l'OM évoluait à dix après l'exclusion de Derek Cornelius pour deux avertissements (63).

ALLEMAGNE

Le Guinéen Guirassy porte Dortmund

Serhou Guirassy est en grande forme. Le Guinéen, actuel meilleur buteur de la Ligue des champions, a marqué quatre buts en Bundesliga samedi soir contre l'Union Berlin, le premier quadruplé de sa carrière. De quoi offrir la victoire aux siens et les relancer en Championnat avant la Ligue des champions contre Lille. A dix

jours d'affronter Lille en huitièmes de finale aller de la Ligue des champions, l'international guinéen Serhou Guirassy a inscrit le premier quadruplé de sa carrière avec le Borussia Dortmund samedi, face à l'Union Berlin (6-0). Deuxième meilleur buteur du Championnat d'Allemagne la saison passée avec 28 buts (derrière les 36

de Harry Kane avec le Bayern Munich), Guirassy a fait passer son total à 13 cette saison en Bundesliga, lors de la 23e journée samedi au Westfalensstadion. Après l'ouverture du score, l'international guinéen a ouvert son compteur but du jour avec un but de la tête sur un centre parfaitement repris au deuxième poteau (40e, 2-0).

Après quoi, encore une fois bien servi par Pascal Gross, Guirassy a trouvé la lucarne en force dans un angle fermé du pied gauche (75e, 3-0). Le but du triplé, inscrit à la 80e, l'a été grâce à un véritable cadeau de Maximilian Beier. Celui du quadruplé, trois minutes plus tard, est encore une fois venu d'un service de Gross.

INTER MILAN

Donnarumma n'est pas dans la liste des Nerazzurri

Redondante ces dernières semaines, la rumeur d'un retour de Gianluigi Donnarumma en Italie, et d'une signature à l'Inter Milan l'été prochain, a été commentée par le club lombard, via son directeur sportif Piero Ausilio. "Bien sûr que Gigio est un nom intéressant. Mais je dois être réaliste: nous avons deux excellents gardiens, (Josep) Martinez a un long contrat, nous avons une option pour prolonger celle de (Yann) Som-

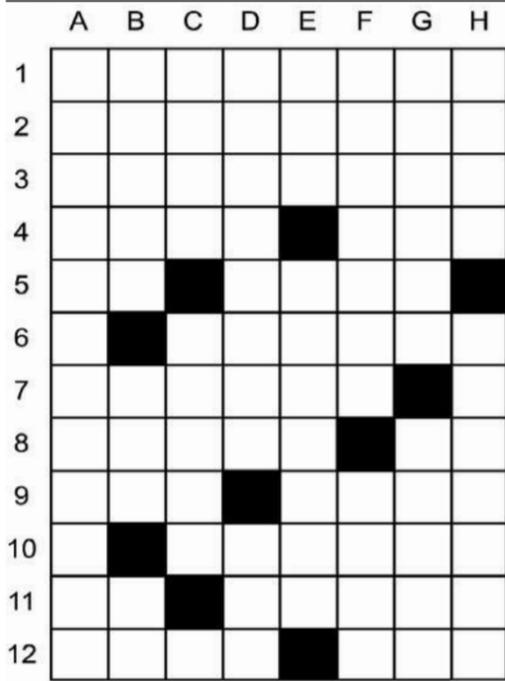
mer. En pensant déjà à 2026... c'est tellement loin. Et je ne pense pas que le PSG le laissera filer", a-t-il expliqué à Sportmediaset.

En marge d'une rencontre de Serie A début décembre, le président Giuseppe Marotta avait également balayé l'idée que les Nerazzurri étaient en train de négocier l'arrivée prochaine de "Gigio", formé chez le rival milanais. Pour autant, la situation du titulaire au poste en

sélection italienne a de quoi intéresser le champion de Serie A en titre.

Le gardien de 25 ans entrera cet été dans sa dernière année de contrat. Paris, qui ne l'a toujours pas prolongé malgré des discussions toujours en cours, est très content de lui. Donnarumma a quant à lui publiquement assuré qu'il souhaitait étendre dans le temps son aventure parisienne.

Mots Croisés



VERTICALEMENT

- A. Mets au goût d'olives.
- B. Parfum de marinade. Il fait la fermeture. En face, mais au centre.
- C. Alla sur l'onde. Garniture de couette.
- D. Arrivera sur une nappe. Politesse en fin de repas.
- E. Placé. Il travaille pour des prunes.
- F. Colorations des tissus. On a beau jeu de les gagner.
- G. Jeux d'osselets. Collection de vêtements.
- H. Vieille école de philosophie. Cachées.

HORIZONTALEMENT

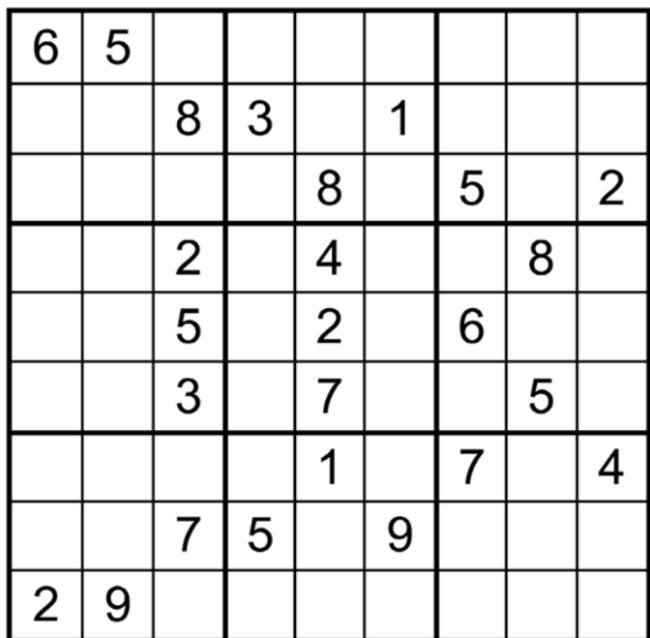
- 1. Il se nourrit aux dépens d'autrui.
- 2. Froid et peut-être même glacé.
- 3. On le reçoit deux fois par an.
- 4. Étoile sur toile. Cap à tenir.
- 5. Il en faut plusieurs pour déchaîner les rires. Tel un certain oiseau.
- 6. À lire en condensé.
- 7. Passés au bleu.
- 8. Lit au salon. Ils collectent des tuyaux.
- 9. Arbre tropical au bois apprécié. Vieux chef de tribu.
- 10. Ancien navire grec.
- 11. Il faisait cligner des yeux ceux qui l'aimaient. Port antique.
- 12. Frais de bouche. Pas pour tous.

LES MOTS FLÉCHÉS

| | | | | | |
|------------------------------|--------------------|--------------------------|-------------------------|-------------------------------|---------------------------------|
| TROP HARDIS | ABRI RUDI-MENTAIRE | TAXES INCLUSES | IL FAIT LE POIDS | ISOLÉE | PARTI-CULIÈREMENT CHER |
| CHAR-MEUSE | AVARIES, DÉGÂTS | ESPACE PARSEMÉ D'ÉTOILES | PEU COMMODE | C'EST ÇA | ON Y MET DU POISSON EN BOÎTE |
| ATTENTIVE AUX DÉTAILS | | | | | |
| CLAIRE ET PRÉCISE | | | MONNAIE DES ÉTATS-UNIS | | |
| CONCRÈTE | | | | QUI NE SENT PLUS LE REN-FERMÉ | |
| C'EST LE 83 | | | | | À PAYER |
| | | | | | DEUX FOIS CINQ |
| DEUX À ROME | | | | | |
| EXPERT | | | | | |
| TERMINAI-SION DE VERBE | | | | | SPÉCIA-LITÉ VIET-NAMIENNE |
| MONTRA DU CRAN | | | | | PETITE ÉTENDUE D'EAU STAG-NANTE |
| | | TEL-LEMENT | COMME LE CALCUL DE TÊTE | TOUT ROUGES DE COLÈRE | DIEU SOLAIRE |
| | | ATTRIBUT DE PAON | | | CHEMIN DE MAR-CHEURS |
| ON DIT QU'ELLE FAIT LA FORCE | EM-PREINTE LAISSÉE | | | NE PAS RESTER INACTIF | |
| | FILLE FAMILIÈRE | | | | |
| | | | IRISÉE | | |
| | | | MESURE AGRAIRE | | |
| ACARIEN ESTIVAL | | | | UN SYMBOLE POUR PASCAL | |
| HIDALGO À PARIS | | | | | |
| | | | ELLE LAMINE LE GRUYÈRE | | |
| CARTE POUR FAIRE UN CARRÉ | | CRIAS TEL L'AGNEAU | | | |



SUDOKU



1 2 3 4 5 6 7 8 9

MOTS MÊLÉS

ACARIATRE ACIER APLANI ARRIVEE ARTILLEUR CALME CECI CELERI DATER
 ENFERMER EPEE FARCI HIEMAL ILET IRISE PARIER PEON PETUNIA PIGE
 RAPHIA REPARE REPTILE SUPPLEER TARTARIN TOLERANCE TROT TUILEAU UNIEME
 VERRE

| | | | | | | | | | | | |
|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|---|
| R | T | R | O | T | A | U | L | R | C | E | A |
| U | N | O | E | P | A | A | N | E | L | C | R |
| E | A | L | L | E | M | R | L | I | A | A | E |
| L | I | A | L | E | L | E | T | R | E | L | M |
| L | N | I | I | V | R | P | I | A | I | M | R |
| I | U | H | C | I | E | A | P | P | R | E | E |
| T | T | P | E | R | T | R | N | U | I | I | F |
| R | E | A | C | R | A | E | R | C | S | G | N |
| A | P | R | E | A | D | F | A | E | E | P | E |

LA COMPÉTITION A EU LIEU À BLIDA

Les lauréats des Journées nationales de la musique connus

Dans une ambiance vibrante et empreinte d'émotion, la sixième édition des Journées nationales de la musique solo s'est achevée mercredi dernier à Blida, consacrant les nouveaux talents d'une scène artistique en pleine effervescence. Organisé par l'Association Al Wafa pour l'animation scientifique et récréative, sous l'égide de la Direction de la jeunesse et des sports, cet événement a rassemblé 56 musiciens venus de 28 wilayas, témoignant d'un dynamisme culturel en constante évolution.

Durant cinq jours, du 15 au 19 février, la compétition s'est structurée autour de trois grandes catégories : musique classique et internationale, musique arabe et musique algérienne. Chacune d'elles a révélé des performances d'une qualité remarquable, confirmant l'émergence de talents prometteurs. Dans la catégorie classique et internationale, c'est Meryem Si Ahmed, originaire de Blida, qui s'est imposée, suivie de Briki Malik Islam d'Oran. Leurs réinterprétations des grandes œuvres du répertoire mondial ont séduit un jury attentif à la technique, à l'interprétation et à la sensibilité artistique. Le segment consacré à la musique arabe a vu la consécration d'Aymen Derbal, représentant de Constantine. Fait rare, le jury a choisi de ne pas attribuer de deuxième place, signalant ainsi son haut niveau d'exigence et la nécessité pour les candidats de pousser plus loin leur travail d'interprétation et de maîtrise musicale. En musique algérienne, c'est une autre Bli-déenne, Imen Boudoukha, qui a décroché la première place, devançant Mesrati Sid Ali de



Chlef. Un prix spécial a par ailleurs été attribué à Fouad Guemini d'Oum El Bouaghi pour une performance qui a marqué les esprits par sa profondeur et sa singularité. Zakaria Zaghlu, originaire d'Adrar, a quant à lui été honoré par la Direction de la jeunesse et des sports pour son engagement et son talent prometteur. L'évaluation des prestations a été confiée à un jury d'exception composé de figures majeures de la scène musicale algérienne, Lotfi Saïdi, chef de l'orchestre sym-

phonique de l'Opéra d'Alger Boualem Bessaïah, Mohamed Rouane et Fouad Ouaman. Leur analyse a reposé sur des critères rigoureux, alliant justesse, maîtrise technique, originalité et profondeur de l'interprétation. Au-delà de la compétition, ces journées ont été un véritable laboratoire d'échanges et d'apprentissage. Ateliers de perfectionnement, conférences sur l'histoire de la musique, rencontres avec des professionnels, autant d'initiatives qui ont permis aux participants de nourrir leur

réflexion artistique et d'élargir leur horizon.

Cet événement, qui s'impose progressivement comme une référence dans le paysage musical algérien, illustre l'urgence de soutenir la jeune création et de multiplier les espaces d'expression pour les artistes émergents. Loin de se limiter à un simple concours, ces journées ont démontré qu'une nouvelle génération est prête à porter haut les couleurs de la musique algérienne, avec exigence et audace.

LE HAÏK, CE VOILE DE LA FEMME CÉLÉBRÉ

Entre héritage et résistance

Il flotte dans la mémoire collective algérienne comme une empreinte indélébile. Drapé de blancheur ou de teintes crèmes, le haïk, ce long voile enveloppant les femmes algéroises d'une élégance discrète, est bien plus qu'un simple vêtement traditionnel. Derrière la fluidité de son tissu se cache une histoire dense, tissée de traditions, d'identité et de luttes politiques. Son origine remonte au XVI^e siècle, époque où l'effondrement du royaume de Grenade en Andalousie pousse une vague de réfugiés musulmans à s'établir en Afrique du Nord. Avec eux, ils importent des savoir-faire, des pratiques vestimentaires et des modes de vie qui vont se fondre dans le paysage culturel maghrébin. Très vite, le haïk devient un élément central du vestiaire féminin dans les villes d'Algérie, particulièrement à Alger, Constantine et Tlemcen. Symbole de pudeur et d'élégance, il impose une silhouette imposante et majestueuse, cachant le corps tout en lui conférant une présence singulière. Mais au-

delà de son rôle dans l'esthétique et la tradition, le haïk s'est affirmé comme un outil de résistance, une pièce maîtresse dans l'histoire de la lutte algérienne contre le colonialisme français. Durant la guerre de libération nationale (1954-1962), il se transforme en véritable arme de dissimulation. Sous ses plis soigneusement arrangés, des femmes transportent armes, munitions, messages et fonds destinés au Front de libération nationale (FLN). Ces « porteuses de feu », héroïnes anonymes ou figures emblématiques de la révolution, utilisent leur apparente invisibilité pour déjouer les contrôles de l'armée coloniale. Les ruelles étroites de la Casbah d'Alger deviennent alors le théâtre d'une guerre de l'ombre. Parées de leur haïk, ces femmes bravent les patrouilles militaires, rusant pour faire passer des explosifs, des documents stratégiques ou encore des médicaments. L'image est forte, ce vêtement, conçu pour préserver l'intimité, devient un rempart contre l'op-

pression, un outil de lutte aussi puissant qu'un fusil. Les militaires français, conscients de cette tactique, réagissent par des campagnes d'humiliation, allant jusqu'à organiser des « dévoilements publics » pour briser la résistance symbolique du haïk. Mais la riposte des femmes algériennes est tout aussi déterminée, loin d'être un simple bout de tissu, ce voile devient un étendard de défiance.

Aujourd'hui, si le haïk se fait plus rare dans les rues algériennes, son empreinte demeure vivace dans l'imaginaire collectif. Il reste le témoin d'une époque où la lutte pour l'indépendance se menait sur tous les fronts, y compris celui de l'apparence. Relégué à des usages plus occasionnels, notamment lors de cérémonies traditionnelles, il continue d'incarner un pan essentiel du patrimoine culturel algérien. Car au-delà du vêtement, il est un récit, une mémoire vivante de la force et de la résilience des femmes algériennes face à l'histoire.

PROGRAMME DE L'ONCIC DES SOIRÉES DE RAMADHAN

842 artistes à l'affiche

L'Office national de la culture et de l'information (ONCI) lève le rideau sur un programme d'une ampleur inédite pour animer les nuits du mois sacré. Intitulée « Ramadhan, authenticité et patrimoine », cette édition met en scène pas moins de 842 artistes, un véritable foisonnement de talents, allant des musiciens aux interprètes, en passant par les comédiens, humoristes et poètes. À travers 62 spectacles, les scènes du pays vibreront au

rythme du malouf, de la musique andalouse et du chaâbi, toujours plébiscité en cette période de spiritualité et de convivialité. Mais l'ONCI ne se limite pas aux sonorités traditionnelles, la programmation fait aussi la part belle à la musique classique et contemporaine, séduisant un public plus jeune en quête de nouveaux horizons artistiques. Le chant religieux, porté par l'inchad et le madih, trouvera également une place de choix avec la partici-

pation d'une pléiade de maîtres confirmés et de jeunes voix montantes. Les soirées se tiendront dans plusieurs salles emblématiques à travers le pays : l'Atlas de Bab El Oued (Alger), la salle Maghreb (Oran), la salle Ahmed Bey (Constantine), la salle du 8-Mai 1945 (Kherrata, Béjaïa) et la salle des Issers (Boumerdès). Un maillage culturel qui ambitionne de rapprocher l'art des citoyens, en proposant des tarifs subventionnés de 200 à 300 DA, rendant

ces soirées accessibles à toutes les franges de la société. Chaque soir, entre le 5 et le 27 mars, à partir de 22h, les familles algériennes auront ainsi rendez-vous avec la culture après la rupture du jeûne, dans un cadre où l'authenticité du patrimoine se mêle à une créativité contemporaine en constante effervescence. Une immersion dans un univers où l'art et la spiritualité s'entrelacent pour faire vibrer les nuits du Ramadhan.

«ABAO N ADELL»,
UNE SÉRIE
EN TAMAZIGH,
DANS SA VARIANTE
MOZABITE

Une première à la télévision

C'est une petite révolution sur le petit écran algérien. Pour la première fois, une série télévisée est entièrement produite et diffusée en amazigh, dans sa variante mozabite. « Abao n Adell », qui s'inscrit dans la grille du mois de ramadhan de la chaîne 4, marque un tournant dans la reconnaissance et la valorisation du patrimoine linguistique et culturel amazigh. Un pas de plus dans la diversification du paysage audiovisuel national.

Le titre de la série, « Abao n Adell », se traduit littéralement par « la fève qui pousse à l'ombre », une métaphore cinglante désignant une personne dépendante, incapable de subvenir à ses propres besoins et devenant un fardeau pour son entourage.

Derrière cette expression évocatrice se déploie une comédie sociale en 15 épisodes, signée par le réalisateur Noureddine Kahouadji. Entre humour et drame, le feuilleton s'attelle à explorer les différentes facettes de la société mozabite, une communauté souvent méconnue du grand public, tout en évitant les clichés folkloriques.

Tournée pendant deux mois dans les sites emblématiques du M'zab, la série s'appuie sur une mise en scène fidèle à l'authenticité de la région, capturant la richesse de son architecture, de ses traditions et de ses tensions sociétales. En mêlant légèreté et profondeur, elle ambitionne de toucher un large public, au-delà des locuteurs amazighophones.

Diffusée en plein mois du Ramadan, période où la télévision algérienne connaît des audiences records, « Abao n Adell » bénéficie d'une exposition sans précédent pour une production en langue mozabite. Reste à voir comment le public accueillera cette initiative inédite, qui pourrait bien ouvrir la voie à une représentation plus « inclusive » des différentes identités culturelles du pays sur le petit écran.

16



- Alger 29°
- Ouargla 30°
- Oran 29°
- Constantine 30°

| | | | | |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|
| FADJR 05:58 | DOHR 13:02 | ASR 16:07 | MAGHREB 18:32 | ISHA 19:56 |
|----------------|---------------|--------------|------------------|---------------|

ÉLECTION DE MME HADDADI À LA VICE-PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION DE L'UA

LE PRÉSIDENT DU PARLEMENT PANAFRICAIN FÉLICITE L'ALGÉRIE

Lors du 38e sommet des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine, tenu à Addis-Abeba, en Éthiopie, l'Algérie a brillamment remporté le poste de vice-présidente de la Commission de l'Union africaine avec l'élection de Mme Salma Malika Haddadi. Le président du Parlement panafricain, Chief Fortune Charumbira, la félicite pour ce succès. Lors de son discours d'ouverture à la

réunion du Bureau élargi du Parlement panafricain, Chief Fortune Charumbira a salué le rôle de l'Algérie dans le soutien matériel aux instances de l'Union africaine, sous la direction éclairée du président Tebboune. La réunion a rassemblé les bureaux des commissions permanentes et des groupes géopolitiques afin de définir le programme de travail des commissions et de la ses-

sion plénière du Parlement panafricain, ainsi que le projet de budget pour l'année 2025. À noter que le Parlement panafricain tient sa session sous le thème de l'Union africaine pour l'année 2025 : « Justice pour les Africains et les personnes d'origine africaine à travers les réparations ». La session se déroule du 18 au 28 février 2025 à Midrand, en Afrique du Sud.

L'EXPRESS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION // LUNDI 24 FÉVRIER 2025 // N°1018 // PRIX 20 DA

RÉUNION DU CONSEIL DES MINISTRES :

Le Président Tebboune ordonne la mise en place d'une stratégie de modernisation des ports

Le Président de la République Abdelmadjid Tebboune a présidé hier un Conseil des ministres où se sont enchaînées des décisions stratégiques touchant à l'économie, la sécurité et la justice sociale.

Entre la modernisation des infrastructures portuaires, le rééquilibrage du secteur énergétique et le sauvetage de projets industriels en friche, l'exécutif veut accélérer la cadence. L'objectif est clair, reprendre la main sur des dossiers sensibles et imposer un cap. Les infrastructures portuaires, jugées vitales pour la souveraineté économique, sont au cœur des préoccupations. Le président Tebboune a ordonné un renforcement des dispositifs de contrôle et de surveillance, en insistant sur l'adoption de technologies de pointe pour sécuriser ces « hubs » stratégiques. La menace n'est pas seulement logistique, la lutte contre les trafics est désormais une priorité affichée. Dans cette optique, la coordination entre les services de sécurité et les douanes devra être intensifiée, comme l'a souligné le chef de l'État. Par ailleurs, dans un pays où le gaz et le pétrole demeurent des piliers de l'économie, la planification devient impérative. Le président a exigé une projection détaillée sur la consommation intérieure de gaz et de produits pétroliers, avec un équilibre à trouver entre la demande natio-



nale et les impératifs d'exportation. L'équation est complexe, maximiser les recettes en devises sans provoquer de tensions sur le marché local. Face à la flambée

des coûts de l'énergie, qui pèse sur le budget des ménages, le Président Tebboune a également instruit le gouvernement d'intervenir pour limiter l'impact sur le

pouvoir d'achat. La réponse pourrait passer par une régulation des prix et des investissements ciblés dans la production.

Autre grand chantier, la relance des projets industriels à l'arrêt. L'usine de ciment d'Adrar, emblématique des affaires de corruption qui ont marqué l'ancien régime, doit impérativement redémarrer avant la fin mars. L'enjeu est double, éviter que ces infrastructures ne deviennent des éléments blancs et redonner du souffle à un secteur en panne. Même impératif pour l'usine « Ketama » de Jijel, dont la mise en service est attendue avant la fin mai. Derrière ces annonces, un message politique, l'ère des projets fantômes et des investissements gelés touche à sa fin.

UN GESTE POUR LES ÉTUDIANTS

Dans un registre plus social, le président de la République a donné son feu vert pour une augmentation des bourses universitaires. Les détails de cette revalorisation seront précisés lors du prochain Conseil des ministres.

Younes B

LE GÉNÉRAL D'ARMÉE SAÏD CHANEGRIHA : « LA DIPLOMATIE MILITAIRE A CONNU UN DYNAMISME RAPIDE »



Le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'État-major de l'ANP, a salué hier la dynamique de la diplomatie algérienne. À l'occasion de la cérémonie officielle d'installation du général-major Zoubir Guela en tant que commandant des Forces aériennes, en remplacement du général-major Mahmoud Laraba, Saïd Chanegriha a souligné que cette dynamique « a réussi à renforcer la présence de l'Algérie sur les scènes internationale et continentale, que ce soit à travers le rôle remarquable de notre pays au sein du Conseil de sécurité des Nations unies, en tant que membre non permanent, ou par le renforcement de sa représentation dans les mécanismes et instances de l'Union africaine, reflétant l'importance que l'Algérie accorde à son ancrage africain ». Il a ajouté que la diplomatie militaire a également connu une dynamique soutenue, illustrée par l'accueil de nombreuses délégations militaires étrangères de haut niveau et par des visites effectuées dans plusieurs pays. Cette démarche vise à « renforcer les liens de coopération militaire bilatérale et multilatérale avec des armées amies, permettant ainsi de consolider notre outil de défense pour relever les défis sécuritaires auxquels fait face notre pays et pour réussir ses paris stratégiques, dans un contexte de transformations géopolitiques dans notre région ».

CONTRE LA CHERTÉ DE LA VIE ET LES RESTRICTIONS DES LIBERTÉS SYNDICALES

CASABLANCA EN ÉBULLITION

Les rues de Casablanca (centre-ouest du Maroc) étaient le théâtre dimanche d'une imposante marche organisée par la Confédération démocratique du travail (CDT), une nouvelle escalade dans la contestation sociale contre la flambée des prix, le chômage et les restrictions des libertés syndicales. Selon des sources médiatiques locales, des milliers de travailleurs, venus de plusieurs villes, ont exprimé leur exaspération face à des politiques économiques jugées désastreuses, qui ne cessent d'écraser les classes moyennes et défavorisées. Les slogans scandés et les banderoles brandies dénonçaient avec force la corruption et la spéculation, tout en fustigeant les tentatives du gouvernement d'entraver les libertés syndicales, notamment à travers la loi organique sur la grève, qualifiée par les manifestants de "véritable crime contre la classe ouvrière". Le bureau exécutif de la CDT a affir-

mé, lors de cette mobilisation, que cette action s'inscrit dans une série de protestations menées aux niveaux régional et national, incluant une grève générale récemment décrétée par le syndicat. Il a souligné que le gouvernement actuel ne fait que servir les intérêts d'une minorité influente, au détriment de millions de Marocains qui peinent à subvenir à leurs besoins essentiels dans un contexte de flambée des prix. "En dépit du discours rassurant du gouvernement, les données officielles, citées par la même source, dressent un constat accablant : 8 millions de Marocains sans couverture sociale, 5 millions sans pension de retraite, 6 millions de travailleurs non déclarés à la sécurité sociale, et plus du tiers de la population plongée dans une pauvreté extrême." La CDT a ajouté que malgré les prétextes avancés par le gouvernement sur l'insuffisance des ressources pour

améliorer les salaires et freiner la hausse des prix, des milliards de dirhams (monnaie locale) continuent d'être alloués à des projets favorisant une élite privilégiée, tandis que les classes populaires sont livrées à elles-mêmes face à l'explosion du coût de la vie. L'un des sujets ayant exacerbé la colère populaire est la spéculation sur les prix des carburants. Le syndicat a dénoncé les profits exorbitants engrangés par certaines entreprises, accusées d'accumuler des fortunes grâce à des pratiques douteuses, dans un contexte d'absence totale de régulation, ce qui ne fait qu'aggraver la précarité des citoyens. Face à ces tensions croissantes, le groupe parlementaire du Parti du Progrès et du Socialisme (PPS) a adressé une question écrite au chef du gouvernement, Aziz Akhannouch, sur l'augmentation alarmante du coût de la vie et l'inaction des autorités.

LE GÉNÉRAL MAJOR GHOUILA ZOUBIR, NOUVEAU COMMANDANT DES FORCES AÉRIENNES

Au nom du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, le Général d'Armée Saïd Chanegriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'État-major de l'Armée nationale populaire (ANP), a procédé hier à l'installation d'un nouveau commandant pour les forces aériennes. Il s'agit du Général-major Ghouila Zoubir, en remplacement du Général-major Mahmoud Laraba, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

